



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mardi 9 mai 2006 — Vol. 39 N° 10

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (5): volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mardi 9 mai 2006 — Vol. 39 N° 10

Table des matières

Jeunesse	
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Roch Cholette	3
M. Alexandre Bourdeau	4
Discussion générale	7
Aide financière accordée aux Auberges du coeur	7
Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région	10
Programmes d'aide découlant de la Stratégie d'action jeunesse	12
Diminution de la présence des garçons au cégep et à l'université	13
Mesures favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires à l'école	15
Contrat accordé à Mme Nathaly Riverin, de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers—J.-A.-Bombardier	16
Entrepreneuriat québécois	17
Sommes allouées au Conseil pour l'unité canadienne	18
Entrepreneuriat québécois (suite)	18
Sommes allouées au Conseil pour l'unité canadienne (suite)	18
Actions entreprises en matière de prévention du suicide	19
Adoption des crédits	19
Adoption de l'ensemble des crédits	19
Jeunesse (suite)	
Documents déposés	19

Autres intervenants

M. Sylvain Simard, président

M. Sylvain Légaré

M. Karl Blackburn

M. Raymond Bernier

M. André Gabias

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission de la culture le 4 mai 2006. La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère des Relations internationales. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mardi 9 mai 2006 — Vol. 39 N° 10

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5): volet Jeunesse*(Quinze heures trente-cinq minutes)*

Le Président (M. Simard): Merci. Je constate que nous avons quorum. M. le premier ministre, ils se rallient tous autour de vous quand vous faites signe.

Le mandat de notre commission, je le rappelle, cet après-midi, c'est: nous sommes réunis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires dévolus à la jeunesse, soit le programme 5 du Conseil exécutif, pour l'année financière 2006-2007. Conformément à l'avis donné par le leader du gouvernement, une enveloppe de deux heures a été allouée — vous voyez l'heure à laquelle on commence — pour l'étude de ce programme. J'informe les membres que les crédits du programme 5 ainsi que l'ensemble des crédits du Conseil exécutif pour l'année financière 2006-2007 seront mis aux voix à la fin de cette séance.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. J'informe les membres de cette commission que M. Côté (Dubuc) sera remplacé par M. Bourdeau (Berthier) et que M. Dumont (Rivière-du-Loup) sera remplacé par M. Légaré (Vanier).

Le Président (M. Simard): Alors, avant de passer à l'étape des remarques préliminaires, simplement rappeler nos règles de fonctionnement: le premier ministre, en tout cas la partie ministérielle, puisqu'on aura l'occasion de préciser, a droit à une enveloppe de 20 minutes pour les remarques préliminaires, au point de départ, la même chose pour le représentant officiel de l'opposition. Et je sais que le représentant de l'Action démocratique, qui a annoncé qu'il serait en retard, fera des remarques. Il aura cinq minutes à sa disposition pour les faire. Nous fonctionnerons ensuite par blocs de 20 minutes alternativement, avec cinq minutes possiblement, de temps à autre, pour l'ADQ.

Jeunesse**Remarques préliminaires**

Alors, si cela convient à tout le monde, j'invite maintenant le premier ministre à nous faire part de ses remarques préliminaires. Je sais qu'il veut partager son temps avec le député de Hull.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. Effectivement, sur une question de fonctionnement, j'aimerais partager mon temps avec mon adjoint parlementaire, député de Hull, M. Cholette.

La dernière fois qu'on a été en commission, on a eu un questionnement sur les échanges. Moi, je suis très à l'aise à l'idée que vous puissiez intervenir, M. le Président, de temps en temps. Si vous voulez offrir des échanges, si on est longs dans nos répliques, de part et d'autre, ça ne me met pas mal à l'aise du tout que vous puissiez

nous rappeler qu'il reste tant de temps pour compléter l'échange, et, si ça permet d'avoir un meilleur dialogue, je vous invite à le faire.

D'abord, permettez-moi de rappeler que j'ai la responsabilité du dossier jeunesse depuis 2003, depuis mon élection et depuis mes jours dans l'opposition. J'y tenais pour une raison fort simple que je réitère à chaque année mais qui me semble extrêmement importante, c'est-à-dire la volonté du gouvernement d'avoir une vision vraiment horizontale de l'ensemble des questions qui touchent les jeunes à l'intérieur du gouvernement du Québec. Et, pour cette raison-là, M. le Président, j'ai voulu me réserver cette responsabilité, qui m'apporte beaucoup de satisfaction, soit dit en passant, parce que ça me permet aussi d'être en lien direct avec les jeunes et d'aborder les enjeux qui les touchent dans tous les aspects de leur vie.

Cette année, nos crédits tombent à un moment aussi qui suit l'annonce, le 29 mars dernier, de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec qui nous amène à une période de 2006 à 2009 qui a fait l'objet d'une vaste consultation. D'ailleurs, je veux remercier l'adjoint parlementaire, le député de Hull, du travail exceptionnel qu'il a fait sur le terrain. J'ai eu l'occasion moi-même de participer à plusieurs rencontres de consultation dans les régions du Québec et à chaque fois j'ai été beaucoup impressionné par les présentations faites par les jeunes et les groupes qui travaillent avec eux. On a toujours appris beaucoup de choses et ça nous a permis, je pense, d'être très près des jeunes et à l'écoute de leurs préoccupations.

● (15 h 40) ●

Ce n'est pas inutile de rappeler, M. le Président, que les jeunes, au Québec, ce n'est pas un groupe homogène, et les besoins sont très différents d'un groupe à l'autre, mais dans l'ensemble ce que j'ai vu, moi, m'a beaucoup, beaucoup encouragé. En tout cas, je peux vous dire que ça me laisse avec beaucoup d'espoir de l'avenir du Québec parce que les jeunes que j'ai rencontrés sont articulés, ils sont intelligents, ils ont des valeurs qui reflètent des valeurs que nous partageons, je pense, d'ouverture, de tolérance, une préoccupation pour le développement durable et l'environnement, des valeurs de compassion, de partage qui, je pense, augurent bien pour l'avenir du Québec.

La stratégie que nous avons annoncée, je suis très fier de vous le dire, a été bien reçue, bien reçue. D'ailleurs, si on fait la nomenclature des réactions, dans l'ensemble on peut dire que c'est presque 90 %, si on devait le mesurer de cette façon-là, de réactions positives sur l'ensemble des réactions que nous avons reçues. Ce n'est pas unanime, il n'y a rien d'unanime, ce n'est pas parfait, parce qu'il n'y a rien de parfait, mais dans l'ensemble la réaction a été... je qualifierais de très positive — je choisis mes mots. Je pense qu'on a travaillé fort, on a répondu à plusieurs appels et c'est une approche qui est fondée aussi, qui est très large, qui touche à plusieurs domaines de l'activité gouvernementale mais à l'aspect des vies des jeunes, et je suis très heureux du résultat.

Dans l'ensemble, puisqu'il faut parler de chiffres, c'est 1 milliard de dollars qui sera consacré à l'ensemble

des activités prévues dans la Stratégie d'action jeunesse, et il y a 110 millions de dollars d'argent neuf là-dedans. C'est donc dire, dans un contexte de restriction budgétaire, à quel point il y a un effort très important de la part du gouvernement du Québec pour justement répondre aux besoins des jeunes.

J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer plusieurs jeunes en région. Je dois vous dire que ça, c'est un enjeu qui est revenu beaucoup, c'est-à-dire toute la question de la présence des jeunes dans les régions du Québec. Là aussi, il y a une réponse très encourageante, il y a des choses qui ont été proposées, qui répondent de façon très positive à la situation des jeunes qui habitent dans les régions du Québec.

Il y a deux enjeux de fond aussi, en toile de fond, à tout ce qu'on fait, qui sont omniprésents dans l'ensemble des décisions du gouvernement: il y a la question de la démographie puis la question des finances publiques. D'ailleurs, on a fait le Forum des générations. Vous vous rappellerez qu'on avait fait 19 forums à travers tout le Québec et une grande rencontre au mois d'octobre 2004 qui a été très importante, concluante sur plusieurs sujets, puis ça nous a permis de faire le point sur l'avenir du Québec eu égard à ces deux enjeux qui nous touchent de très près, toute la question de la démographie. Pourquoi? Bien, permettez-moi de partager avec vous quelques chiffres qui illustrent à quel point ça devient un enjeu important.

En 1961, les moins de 20 ans représentaient 44 % de la population du Québec et, en 2001, donc 40 ans plus tard, ils sont 24 % seulement à avoir 20 ans dans l'ensemble de la population du Québec, et les jeunes qui sont, aujourd'hui, sur les bancs d'école, on le sait, seront moins nombreux sur le marché du travail que la génération de leurs parents. C'est donc dire qu'il y aura des conséquences sur le fonctionnement de la société québécoise, et ça, il faut en tenir compte sur l'ensemble des enjeux.

Et aussi ça nous amène à nous rappeler que nous avons, nous, des responsabilités pour la prochaine génération et que nous devons tout mettre en oeuvre pour favoriser leur réussite. Ça nous a permis, par exemple, de poser un geste très important que plusieurs groupes jeunes réclamaient, incluant les jeunes des partis politiques. Moi, j'ai trouvé que ça avait été un très beau moment. C'est rare que ça arrive. Mais, quand les jeunes de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, de l'ADQ, du Parti québécois se joignent ensemble pour demander au gouvernement d'aller plus loin dans le travail qu'on doit faire pour réduire le poids de la dette, bien il me semble qu'il y a là un message fort pour la société québécoise, et c'est un message qui a été entendu.

Dans le dernier budget du gouvernement du Québec, on a proposé la mise sur pied du Fonds des générations, et ça tombe bien parce que c'est aujourd'hui même que la nouvelle loi a été déposée à l'Assemblée nationale. C'est donc dire qu'on progresse sur cet question-là, l'objectif étant de ramener le poids de la dette de l'État québécois, qui se situe, aujourd'hui, autour de 42 % par rapport à notre produit intérieur brut, à 25 % d'ici 2025. C'est donc un exemple très probant de cette valeur d'équité intergénérationnelle qui nous préoccupe et de notre volonté de répondre aux jeunes aussi et de répondre à tous les jeunes du Québec sur un enjeu aussi important que celui-là.

La stratégie présentait pour nous un défi très important, d'autant plus que, les intérêts des jeunes, on sait que ça touche à tous les domaines: éducation, santé, environnement,

les villes, les régions, le monde des affaires, les citoyens. Tout le monde est concerné. Mais on voulait surtout une approche qui était horizontale, et je veux vous rappeler l'objectif ultime du gouvernement. L'objectif, c'est de faire en sorte que, partout au Québec, tous les jeunes puissent être inclus et actifs dans notre société. Ça veut dire, ça, en termes plus concrets, que les jeunes sont ou au travail, ou en formation, ou à l'école, ou encore à faire un travail communautaire, mais qu'aucun jeune ne soit laissé-pour-compte ou exclu. C'est l'objectif. Ça paraît peut-être une évidence de le dire, mais il faut dire ces choses-là, il faut nommer nos objectifs si on veut être conséquents dans les gestes que nous serons appelés à poser par la suite.

On s'était fixé cinq grandes orientations. Permettez-moi de les nommer: améliorer la santé et le bien-être des jeunes, favoriser la réussite éducative des jeunes, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, accroître la présence des jeunes dans la société et améliorer le soutien aux jeunes. Alors, voilà les grands objectifs que nous nous étions fixés dans la consultation. On a donc entendu les jeunes sur ces questions-là, et non pas à l'exclusion de ces enjeux-là, en passant. Je tiens à vous rappeler qu'on a voulu encadrer, structurer la consultation, mais de tout temps on a toujours invité les jeunes à nous faire des commentaires sur tous les sujets qui pouvaient les préoccuper sans exclusion. Alors, on a fait donc cette consultation.

On a en même temps, je vous le rappelle, continué à travailler beaucoup à l'intérieur du gouvernement et dans les ministères. Ça nous a amenés aussi à proposer des choses dans la stratégie qui n'étaient peut-être pas annoncées ou prévues au début. Je sais qu'à la période de questions le député de Berthier a posé une question sur la malbouffe. Il y a effectivement, dans la stratégie, une politique-cadre pour nous permettre de s'attaquer au problème de la malbouffe, entre autres, dans les écoles et que ça va progresser dans la prochaine année. On est très confiants dans la démarche qu'on a entreprise parce que c'est une démarche d'adhésion qui va nous amener, je pense, à des résultats très solides.

Est-ce que vous pouvez me dire? On a une vingtaine de minutes, M. le Président. Il reste combien de temps?

Le Président (M. Simard): Vous avez neuf minutes de prises, alors il vous reste...

M. Charest: Bon. Alors, M. le Président, je voulais que M. Cholette, qui est député de Hull, puisse avoir une dizaine de minutes. Je vais donc faire des commentaires très rapidement pour vous nommer les grands pans de cette stratégie.

Je vous rappelle qu'il y a un sujet qui nous tient beaucoup à coeur, c'est celui de la santé mentale et ce fléau du suicide qui est pour nous une préoccupation très grande, qu'on a proposé une politique de développement de sentinelles dans les réseaux. On met 2,4 millions de dollars dans ce projet-là. Ça, c'est très encourageant pour nous, dans le sens où ça nous permet de poser un geste qui va nous permettre de rejoindre des jeunes qui sont en détresse et qui ont des besoins très particuliers. Alors, là-dessus, c'est une initiative qui est très importante.

Dans les centres jeunesse du Québec également, on a un programme qui s'appelle Qualification jeunes qui existait à l'état de projet pilote et qui a pour but d'aider les jeunes qui sortent des centres jeunesse, parce qu'ils

arrivent à l'âge adulte, à s'intégrer dans la société, et ça, c'est un très beau projet. Je suis content de vous en parler parce que je vois là-dedans aussi un coup de chapeau à ceux qui travaillent dans les centres jeunesse, hein? Il y a eu un film de produit qui a été un film qui a fait beaucoup parler, par M. Arcand, intitulé *Les voleurs d'enfance*, un film-choc qui a fait réfléchir. Mais, dans ce film-là, j'aurais voulu, moi, qu'on puisse reconnaître qu'il y a des gens qui travaillent dans le réseau des centres jeunesse, qui y mettent leur vie et qui méritent qu'on le souligne, puis qu'on le dise, puis qu'on les encourage. Je profite de l'occasion aujourd'hui pour le dire, puis on sait à quel point ces gens-là travaillent fort et qu'ils doivent être appuyés aussi dans le travail qu'ils font, et le programme Qualification jeunes nous permet d'en faire une partie.

Dans la réussite éducative, rapidement je veux vous rappeler qu'on a changé le programme scolaire qui entre en vigueur en 2007 pour aider puis rejoindre les jeunes qui ont plus de difficultés, pour s'assurer qu'ils ont un parcours réussi mais qui les amène à un parcours qui les amène dans le marché du travail, et ça, ça va entrer en vigueur dès 2007. On augmente le temps d'enseignement, dès le mois de septembre prochain, de 1 h 30 min au niveau primaire. Il y aura 120 millions de dollars de plus pour les élèves et les parents.

Pour les élèves qui sont en difficulté d'apprentissage, ça, c'est une belle mesure qui va aider beaucoup les enfants. L'aide aux devoirs aussi, c'est un programme qu'on a fait, qui va continuer à progresser. C'est 50 millions qu'on a mis là-dedans depuis avril 2003. Ça rejoint aussi une préoccupation de conciliation travail-famille, l'aide aux devoirs, hein, il faut le dire, il faut le voir sous cet angle-là aussi. Et il y a également du travail qui va être fait du côté de la promotion de la formation professionnelle.

On ajoute également des fonds pour le Défi entrepreneuriat jeunesse qui avait été lancé au mois de février 2004, qui est un beau succès.

Je vous vois me faire signe. Je vais conclure en vous rappelant qu'il y a un programme, qui s'appelle Chantier d'accompagnement, qui est fait par les carrefours jeunesse-emploi, qui est très bon aussi. Place aux jeunes, c'est très bon. Les carrefours jeunesse, j'en profite pour vous dire notre admiration pour le travail que font les carrefours. À mes yeux à moi, là, les carrefours jeunesse, c'est une des belles réussites du Québec, puis ça n'a pas été fait par notre gouvernement, la création des carrefours, par le gouvernement précédent. Mais, à mes yeux à moi, c'est une belle réussite, puis on a voulu les soutenir dans le travail qu'ils font et même élargir leur mandat. Les forums jeunesse sont appuyés également, et le programme Place aux jeunes va se faire augmenter son budget de 48 %.

Écoutez, j'arrête là parce que je veux offrir l'occasion à M. Cholette de faire des commentaires et ensuite avoir un échange avec les parlementaires. Merci, M. le Président.

● (15 h 50) ●

Le Président (M. Simard): Alors, nous allons maintenant écouter le député de Hull. Il lui reste huit minutes sur l'enveloppe.

M. Roch Cholette

M. Cholette: Merci, M. le Président. Je voudrais vous saluer, saluer le premier ministre, les gens de la

commission, particulièrement le député de Berthier, porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, qui a offert sa collaboration tout au long de la consultation. D'ailleurs, lorsqu'on était dans sa région, il y a participé. Je tiens à le saluer et le remercier de sa collaboration. On aura la chance, j'imagine, d'avoir de bons échanges aujourd'hui.

Je veux y aller rapidement simplement pour faire un retour sur cette consultation-là. Le premier ministre vient de faire état d'une stratégie pour laquelle on est très, très fiers, hein, une stratégie d'action qui est complète, selon nous, qui regroupe 80 mesures, 80 mesures qui touchent les 0-35 ans dans tous les domaines. C'est une stratégie qui va chercher de l'argent neuf, 110 millions de nouveaux argents pour les trois prochaines années, et qui totalise un total d'investissement de 1 milliard de dollars. C'est 1 000 millions, ça, M. le Président, de dollars pour la jeunesse et ça touche tous les secteurs d'activité. Le premier ministre en a nommé quelques-uns, mais ceux qui veulent en savoir plus évidemment n'ont qu'à consulter cette stratégie.

Mais ça ne veut pas dire que la stratégie, c'est seulement que ça, la stratégie liée aux jeunes, parce que, pour les trois prochaines années, bien le gouvernement, ça continue à évoluer. Alors, on est tout à fait ouverts, là, à regarder d'autres adaptations liées à cette stratégie. Mais je tiens à vous dire que cette stratégie a été élaborée grâce et par les jeunes de partout au Québec. J'ai eu la chance, comme le premier ministre le disait, souvent en sa compagnie, de faire le tour du Québec. On a fait 25 villes, 25 villes partout sur le territoire, d'Inukjuak aux Îles-de-la-Madeleine, de l'Outaouais à la Gaspésie, du Lac-Saint-Jean en Montérégie. On a vraiment fait le tour. On a rencontré des jeunes partout.

Il y a des chiffres impressionnants là-dedans: on a fait 25 villes, 27 jours de tournée, on a rencontré 1 200 jeunes qui, le soir, participaient à une séance publique de consultation, qui venaient nous dire dans leurs mots, avec leurs vêtements, leurs mimiques qu'est-ce qu'ils pensaient de l'avenir du Québec, qu'est-ce qu'ils pensaient de l'avenir de la jeunesse du Québec. 1 200 jeunes, donc. Et, l'après-midi, on rencontrait des groupes. Eh bien, on en a rencontré plus de 300, groupes, tantôt régionaux, tantôt nationaux, qui s'exprimaient au nom de leurs membres, au nom de leur vocation, de leur mission. Et on a aussi reçu 400 mémoires qui nous parlaient justement des aspirations des différentes organisations mais aussi des individus partout sur le territoire. Bien, quand on compile tout ça ensemble, 400 mémoires, ce n'est pas rien. Il n'y a pas beaucoup de commissions parlementaires qui reçoivent 400 mémoires pour un projet de loi. 300 groupes, il n'y a pas beaucoup de commissions parlementaires qui accueillent 300 groupes en consultation et 1 200 jeunes partout sur le territoire. Eh bien, ça, c'est encore un sommet, et c'est beaucoup plus que l'ancien plan d'action.

Donc, on est très, très fiers, M. le Président, d'arriver à une conclusion où la stratégie est très largement acceptée et accueillie favorablement de la part des intervenants, et j'ai bien hâte qu'on puisse échanger avec le député de Berthier sur l'ensemble de ces mesures.

Le Président (M. Simard): Alors, je vois que vous avez été plus discipliné encore que je le pensais. M. le premier ministre, si vous souhaitiez utiliser... il vous reste encore cinq minutes.

Une voix: ...

Le Président (M. Simard): Ça va comme ça? Alors, j'invite maintenant le député de Berthier, qui est porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, de bien vouloir nous faire part de ses remarques préliminaires.

M. Alexandre Bourdeau

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir, aujourd'hui, d'être avec vous pour parler des dossiers jeunesse. Je salue M. le premier ministre, M. le député de Hull. Chers collègues, chers gens du Secrétariat à la jeunesse, ça me fait plaisir d'être ici pour parler, pour, je pense, la première fois, réellement des crédits du gouvernement libéral, parce que, lors des dernières années, lorsque j'ai eu à intervenir sur les crédits, certains points, souvent c'était la suite de la Stratégie jeunesse ou le Plan d'action jeunesse, comme on l'appelait avant, du gouvernement précédent sur lequel je devais me positionner.

On arrive, aujourd'hui, avec malheureusement quand même une année de retard sur la nouvelle Stratégie jeunesse. On le sait, le document de consultation, c'était pour une stratégie jeunesse 2005-2008, et on arrive avec une stratégie d'action jeunesse 2006-2009. On a perdu un an. Pendant cette année-là, malheureusement, il y a des projets qui ont été mis sur la glace, entre autres l'argent qui venait du Fonds jeunesse, puis je reviendrai tout à l'heure pour expliquer un peu plus, là, où cet argent est allé. Et plusieurs décisions, au cours de la dernière année, ont fait en sorte que le gouvernement a réussi à économiser de l'argent qu'il a pu réinvestir dans cette nouvelle Stratégie d'action jeunesse. Cette année de perdue, on l'a suivie par une consultation.

Lors des crédits de l'an passé, je me rappelle, de mémoire, M. le Président, si vous étiez avec nous, que le premier ministre espérait que la Stratégie jeunesse arrive à l'automne, l'automne de l'an passé. Malheureusement, on a eu le dépôt de la Stratégie jeunesse au printemps 2006. Il faut se rappeler, dans le temps, le contexte, la grogne étudiante qui a fait en sorte de retarder les consultations par les coupures, grogne causée par les coupures de 136 millions de dollars dans les prêts et bourses. On en a parlé tout à l'heure, dans la période de questions. J'aurai la chance, tout à l'heure, d'intervenir sur le sujet et en discuter avec M. le premier ministre, ministre de la Jeunesse. Mais il y avait ce contexte politique qui a fait en sorte de retarder cette consultation de la Stratégie jeunesse, qui a fait en sorte que les jeunes, pendant un an, comme je l'expliquais tout à l'heure, ont été touchés par ce retrait.

Cette consultation n'a pas été aussi facile... Elle n'a pas été très facile. À certains endroits, entre autres, pour le député de Hull, entre autres en Gaspésie, où malheureusement certaines blagues du député de Hull... Et je ne pense pas qu'il l'ait fait de mauvaise fois, mais certaines choses avaient heurté les jeunes, et ça n'a pas été toujours facile. Il y avait un climat, qui existe encore, un climat de suspicion par rapport au gouvernement, par les différentes décisions qu'il avait prises dans le passé, au niveau de la jeunesse.

Cette consultation-là, j'avais demandé, en crédits, l'an passé, qu'on puisse avoir une consultation quand

même dite plus nationale, à l'Assemblée nationale, pour amener les jeunes à l'intérieur même aussi de l'enceinte de l'Assemblée nationale pour pouvoir discuter avec eux. Je pense que c'est important, M. le Président, quand on a la chance de faire venir des représentants de leurs groupes et des jeunes ici même, à l'Assemblée nationale, où se passent les décisions démocratiques. Ça aurait été intéressant de rajouter ça à la tournée que le gouvernement a faite — c'est une tournée ministérielle que le gouvernement a faite un peu partout au Québec — mais amener aussi plutôt une consultation parlementaire sur le sujet pour entendre et réunir, un peu comme le gouvernement du Parti québécois l'avait fait, réunir les différents acteurs alentour de la même table pour tenter d'arriver à un consensus.

J'aimerais, M. le Président, vous rappeler quand même une certaine histoire, et le premier ministre s'en souviendra, en 2000, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. Moi, j'étais dans un autre type d'implication. Le premier ministre était au Sommet du Québec et de la jeunesse, et je me souviens de mémoire que le premier ministre avait claqué la porte du Sommet du Québec et de la jeunesse en disant que ça n'avait pas fonctionné, qu'il n'y avait pas de consensus possible et qu'on n'arriverait pas à une entente. De là est découlée la Politique jeunesse, Politique jeunesse qui a amené un plan d'action jeunesse. Aujourd'hui... ou plutôt lorsque le gouvernement a déposé sa Stratégie jeunesse, j'ai été heureux de constater que le premier ministre enfin a compris que ce consensus qui était sorti de la jeunesse en 2000 et que le Plan d'action jeunesse qui avait suivi avaient amené des choses positives, parce que plusieurs des mesures qui avaient été amenées avec l'ancien Plan d'action jeunesse ont été reconduites, parfois, il est vrai, bonifiées, et reconduites.

Lorsque le député de Hull et le premier ministre parlent de 80 mesures, je veux quand même rétablir des faits parce que, dans ces mesures-là, dans ces 80 mesures là, il faut comprendre qu'il y a des choses comme la stratégie d'intervention Agir autrement, qui date de 2002, le programme ISO-Actif, qui date je ne sais plus de quelle année, mais depuis un petit bout, avant même que le premier ministre et que le gouvernement libéral soient en place, le projet Québec en forme, etc. Là, c'est juste des petits exemples que j'ai pris rapidement dans le cahier des crédits. Quand on regarde le document en tant que tel, il y a 40 mesures dans le document, il y a environ, je dirais, peut-être une vingtaine, la moitié de nouvelles mesures. La plupart, c'est des choses qui avaient été apportées par le gouvernement précédent.

Et je trouve ça plaisant que le gouvernement fasse un suivi et une continuité de ces programmes-là parce que je pense que c'est des choses qui avaient quand même été... Il y avait eu des actions concrètes. Je pense que le rapport découlant de la Stratégie jeunesse, ça avait été intéressant, sauf qu'il y a un gros morceau qu'il manque à cette Stratégie jeunesse là, et je l'ai répété souvent, c'est le Fonds Jeunesse. Le fonds capitalisé de 240 millions va faire très mal pour les projets jeunesse dans les régions.

Lorsque je regarde ce qui est investi au niveau des forums régionaux, au niveau des fonds régionaux d'investissement jeunesse, lorsque je regarde comment l'argent a été investi, au cours des dernières années, pour les projets dans les régions, force est de constater que l'argent, oui, de départ venait des fonds régionaux d'investissement

jeunesse, mais, pour l'action structurante au cours des années, les projets jeunesse, dans les régions, allaient chercher leur financement via le Fonds jeunesse. Plusieurs forums régionaux réussissaient à doubler, à tripler leur mise dans des projets grâce au Fonds Jeunesse, qui est une initiative, je pense, très intéressante de la participation du privé. Le premier ministre aime ça, participation du privé avec le public, argent... On génère de l'argent, un conseil d'administration, etc. Il y avait des fonds qui étaient dévolus pour les jeunes au Québec, et ça, je pense que c'est un gros morceau qu'il manque au niveau de la Stratégie jeunesse.

● (16 heures) ●

Lorsque le premier ministre nous parlait de la réaction positive, il y avait deux raisons, je pense, pour cette réaction positive de la part des groupes. Premièrement, ayant, comme le député de Hull l'a dit, quand même participé un peu à cette tournée, vu un peu comment ça se passait, en discutant avec les partenaires du milieu, ils avaient tellement peur de tout perdre — les forums régionaux pensaient être abolis, premièrement — de ne plus avoir de financement que d'avoir 30 millions sur trois ans, ce qui est moins que ce que le gouvernement précédent avait donné, parce que c'étaient 40 millions sur trois ans qu'on avait donnés, le 30 millions, ils sont bien contents de l'avoir, puis c'est correct, vous l'avez fait, c'est bien. Il aurait pu peut-être y avoir un 10 millions de plus, mais je comprends que ça réponde aussi aux demandes. Mais ils avaient cette peur-là de tout perdre et, en fin de compte, ils ont réussi à ramasser quand même certaines choses.

Et l'autre raison pourquoi des commentaires positifs, bien c'est aussi, entre autres, comme je l'expliquais, les différentes mesures qui ont été suivies, qui ont été prolongées de l'ancien Plan d'action jeunesse, comme soutenir les forums jeunesse régionaux ou, comme par exemple, consolider les réseaux des maisons de jeunes. Ça fait trois ans que le premier ministre aurait dû, le ministre de la Jeunesse aurait dû, avec les différents ministères, consolider les maisons de jeunes. Il y a une politique qui a été déposée par l'ancien gouvernement, par M. Bertrand, en l'occurrence, sur les maisons de jeunes, sur l'importance d'amener un financement de base de 80 000 \$ par maison de jeunes. Pendant trois ans, les maisons de jeunes ont vu même parfois leur financement diminuer parce qu'il y a eu l'accréditation de nouvelles maisons de jeunes avec la même enveloppe. Là, cette année, on voit que sur trois ans le gouvernement s'engage pour 5 millions de dollars pour investir dans les maisons de jeunes.

Mais, d'un autre côté, on n'a pas répondu à certaines demandes, et j'aimerais souligner la présence ici de M. Jean Doré — vous le connaissez très bien — et M. Pierre Audet, de la Fondation des Auberges du coeur. Les demandes des Auberges du coeur, je pense, sont claires, vous les connaissez, 4,8 millions de dollars sur trois ans, ce qui n'est pas énorme, vous en conviendrez avec moi, M. le Président, pour aider des jeunes, des jeunes qui souffrent, et souvent il faut... Je ne veux pas faire non plus de sensationnalisme avec ça, là, mais c'est des jeunes qui souffrent en silence. On ne les entend pas parler. Ce n'est pas eux qu'on va entendre parler, ils ne sont pas représentés. On n'entend pas parler de ces jeunes-là, ils sont souvent... Ils ont quitté le système, hein?

Quand on parle de notre système québécois, moi, la façon que j'explique souvent le système québécois,

c'est que notre système est fait avec différents crochets, hein, on a différents programmes pour que les jeunes puissent réussir, un peu la Stratégie d'action jeunesse. C'est ça, c'est différents programmes, différents crochets. Lorsqu'on tombe, parfois, bien on réussit à tomber dans ce filet de sécurité sociale, et à se remonter, et à continuer à aller... Des fois, il y a des instants dans notre vie, comme jeunes, lorsqu'on vit un échec scolaire, lorsque nos parents, par exemple, aussi se divorcent, etc., qui font en sorte que des fois on glisse, mais on réussit à se rattraper par la suite. Je pense que les chiffres, entre autres, du décrochage scolaire nous le prouvent, où on a un décrochage scolaire qui est inquiétant et qui est jeune. Mais, lorsqu'on regarde le raccrochage scolaire aussi par la suite, lorsqu'on est un peu plus vieux, bien on voit quand même qu'il y a une certaine réalité, de ce côté-là, qu'il ne faut pas nier.

Sauf que le problème qu'on a avec ce filet de sécurité sociale, c'est que, lorsqu'on tombe puis qu'on passe dans les mailles du filet, on ne tombe nulle part. On tombe, mais heureusement on a des organisations comme Les Auberges du coeur qui sont là pour aider ces jeunes qui ont tombé, qui ont passé à travers le système et que le milieu institutionnel ne peut aller chercher. De mémoire, là, je crois que c'est quelque chose comme 50 % des jeunes qui ont passé par la DPJ qui sont des bénéficiaires, si on veut, des Auberges du coeur. Et en plus, juste pour revenir sur l'investissement de 4,8 millions, qui est minime — et j'aimerais ça entendre, tout à l'heure, le premier ministre là-dessus, voir s'il peut s'engager à respecter les demandes de la Fondation des Auberges du coeur — ils sont même prêts à s'engager à lever plus de fonds, M. le Président, dans la communauté pour justement faire en sorte que Les Auberges du coeur soient mieux financées. Ils organisent plusieurs activités.

Moi, j'ai eu la chance, l'an passé, de voir M. Doré dans une activité, l'Auberge du coeur de chez nous, où plusieurs gens de la communauté participent justement à faire lever les fonds pour aider ces jeunes-là. Tout à l'heure, je pense que c'est peut-être un sujet qu'il va être intéressant de revenir, de ne pas oublier ces jeunes-là. Et je pense que, si on a un point à travailler avec cette nouvelle Stratégie d'action jeunesse là — parce que, le député de Hull le disait bien, ce n'est pas une fin en soi — s'il y a quelque chose à travailler, c'est auprès des jeunes, les jeunes en difficulté qui souffrent dans le silence, qu'on n'entend pas parler.

Le premier ministre nous parle beaucoup, au niveau du suicide, des sentinelles qu'il va mettre en place. C'est une idée intéressante. Mais, même si on a des sentinelles en place qui vont, oui, pouvoir détecter des jeunes en possible cause, en possible problématique qui pourrait amener au suicide, il faut avoir du même côté des ressources pour aider ces jeunes à ne pas passer à l'acte, et ça, malheureusement on n'a pas ce lien-là. On pourra détecter les jeunes. Je vous dirais, M. le Président, ça se passe déjà dans plusieurs milieux, surtout les milieux plus défavorisés ou par les maisons de jeunes, par des écoles de la rue, etc. Il y a déjà ces types d'intervention qui se font parce qu'il y a déjà des jeunes qui sont formés via les universités, par exemple en travail social, pour intervenir dans ce domaine-là. Ils font des certificats supplémentaires justement en prévention du suicide. Ça existe déjà dans une certaine façon. Mais, l'idée de vouloir étendre ça de façon un peu plus générale et que le gouvernement veuille

envoyer un message clair qu'il faut avoir des intervenants, et que tout le monde est conscientisé, et tout le monde est responsable de voir à ce que les jeunes, au Québec, bien ne passent pas à l'acte, je trouve ça intéressant, mais il faudrait aussi avoir des montants supplémentaires pour intervenir auprès de ces jeunes-là.

L'autre côté aussi, peut-être que cette politique est un peu trop institutionnelle. Comme j'expliquais tout à l'heure, oui, il y a de l'argent investi dans certains programmes institutionnels, on passe beaucoup par les écoles, mais la façon de voir l'intervention au niveau de la jeunesse doit dépasser le cadre institutionnel. Les jeunes se retrouvent, de plus en plus, dans d'autres types de milieux que le milieu institutionnel. Par exemple, on sait que de plus en plus de Québécoises et de Québécois, de jeunes Québécoises et Québécois sont analphabètes, M. le Président. C'est inquiétant, les chiffres. C'est 1,3 million de jeunes qui sont... 1,3 millions de citoyens plutôt et citoyennes qui sont analphabètes au Québec, M. le Président. Lorsqu'on regarde les argents dévolus pour l'alphabétisation au ministère de l'Éducation, on voit qu'une petite partie — il y a même des coupures cette année — sont dévolus pour l'alphabétisation populaire et une grosse part du gâteau va au milieu institutionnel.

Je dis au premier ministre de réfléchir sur cela parce que souvent ces jeunes qui décrochent du milieu scolaire ne retourneront pas à l'école pour faire des cours d'alphabétisation parce que justement c'est l'école qui a fait parfois en sorte qu'ils ont décroché, parce que c'est un milieu qu'ils trouvent, eux, trop rébarbatif, et souvent, ces jeunes-là, on va les retrouver dans des milieux beaucoup plus communautaires. C'est pour ça que cette politique, comme j'explique, est peut-être un peu trop institutionnelle et la vision du gouvernement un petit peu trop institutionnelle et peut-être pas assez non plus communautaire.

En terminant, M. le Président, il y a quand même deux, trois petites choses. Comment de temps qu'il me reste, M. le Président, juste pour savoir?

Le Président (M. Simard): ...

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. Il y a deux points sur lesquels j'aimerais revenir. Premièrement, le Fonds des générations. Le gouvernement a fait une annonce en grande pompe, avec des annonces à la télévision, sur le Fonds des générations. On met 78 millions, cette année, dans le Fonds des générations. Mais au même moment la dette augmente de, grosso modo, 3 milliards de dollars par année.

Au même moment, ce qu'on se rend compte, ce que le gouvernement a fait au cours des dernières années, c'est déplacer une dette collective en des dettes individuelles. C'est ce qu'on s'est rendu compte avec les chiffres qu'on a eus du ministère de l'Éducation au niveau du taux d'endettement des étudiants, hein? On a quadruplé le taux d'endettement maximum des étudiants au Québec. On est passé de 639 en 2003-2004 à 1 171 en 2004-2005, à 2 594 en 2005-2006, et ça, c'est les chiffres qui viennent directement des crédits du ministère de l'Éducation. Vous voyez, M. le Président, on a quadruplé le nombre d'endettement maximum, et ça, le lien de causalité est facile à faire, c'est les coupures qu'il y a eu, de 136 millions dans les prêts et bourses. En fin de compte, on a coupé

136 millions dans les prêts et bourses, on met en place un fonds des générations en mettant 78 millions dedans. En fin de compte, on a déplacé une dette collective vers des dettes individuelles. Si c'est ça, la façon de régler la dette au Québec, M. le Président, je pense que, là, on va avoir un désaccord.

J'ai fait un débat dernièrement avec la collègue députée de Nelligan où on a justement discuté du dossier de la dette, et ce que j'expliquais, c'est que vouloir intervenir sur la dette, ce n'est pas une question de gauche et de droite; c'est la façon dont on va le faire qui va devenir de gauche ou de droite. Si on coupe, par exemple, dans les programmes sociaux, si on endette une certaine partie de la population pour régler une dette collective, on peut penser que ça, c'est des politiques plus de droite. Mais, lorsqu'on va chercher des marges de manoeuvre, par exemple les marges de manoeuvre qui existent à Ottawa, et qu'on investit sans pénaliser un groupe précis de la société ou en coupant directement dans nos programmes sociaux, on peut voir que la remise de dette devient un avantage et on peut parler d'une politique plus de gauche, plus sociale, M. le Président. Mais malheureusement le gouvernement, en mal un peu d'amour de la part des jeunes, parce que je pense qu'au cours des dernières années les jeunes n'ont pas donné une bonne cote d'amour au premier ministre, a tenté d'aller dire: Bon, je vais faire une remise de dette, le Fonds des générations.

● (16 h 10) ●

L'idée de remettre de l'argent sur la dette, je pense que personne n'est contre la tarte aux pommes, là, tout le monde aime la tarte aux pommes, mais il faut voir les moyens qui sont pris pour le faire, et force est de constater que c'est un fonds, bien dit, c'est un fonds des illusions. Il n'y aura pas de réel investissement au niveau de la remise de dette. Et au même moment, bien, il y a des dettes individuelles qui vont continuer à augmenter. Mais on aura la chance, M. le Président, dans un autre lieu, dans un autre temps, de discuter du Fonds des générations avec le projet de loi. Mais, en tant que jeune du Québec, je ne peux pas être d'accord, je ne peux pas être content de la façon que ça se passe actuellement au niveau de la jeunesse du Québec.

Je terminerais, M. le Président, en vous disant qu'aucune... Et c'est peut-être le gros problème qu'on a dans cette stratégie jeunesse là, c'est qu'aucune mesure réellement structurante n'a été mise en place. On a ré-annoncé plusieurs, plusieurs politiques qui avaient déjà été annoncées, comme déployer l'approche Écoles en santé qui a été annoncée en 2004, proposer des parcours de formation diversifiés au secondaire, ce qui a été parlé au printemps 2005, etc. Des mesures structurantes, on n'en trouve pratiquement pas à l'intérieur de cette stratégie jeunesse là. Et je répète, pour terminer là-dessus, s'il y a deux points sur lesquels je veux insister aujourd'hui, c'est vraiment sur le fait que, les jeunes qui n'ont pas de représentation, les jeunes qui souffrent en silence, on les a oubliés dans cette stratégie jeunesse là, et que l'argent qui aurait dû être disponible pour réellement faire des projets puis des programmes qui auraient aidé justement ces jeunes en difficulté par un fonds jeunesse, par exemple, n'existe plus. Plusieurs organismes, entre autres dans Hochelaga-Maisonneuve, ont fermé leurs portes, ont fermé des projets d'intervention auprès des jeunes en difficulté

qu'on ne retrouve pas dans nos institutions, faute d'argent provenant du Fonds Jeunesse, et ça, je pense, M. le Président, qu'au cours des prochaines années on aura les conséquences lorsqu'on regardera les taux de décrochage, les taux de suicide, etc., au Québec. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Simard): Merci beaucoup, M. le député de Berthier. Le député de Vanier m'a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de faire des remarques préliminaires. Alors, j'invite tout de suite le député de Berthier à poser sa première question dans ce premier bloc de 20 minutes.

Aide financière accordée aux Auberges du coeur

M. Bourdeau: Merci. Merci, M. le Président. Je vais y aller, d'entrée de jeu, M. le Président, avec la question des Auberges du coeur. J'ai terminé mon intervention sur l'importance des jeunes...

Le Président (M. Simard): ...souligné, tout à l'heure, la présence parmi nous de l'ancien maire de Montréal, M. Jean Doré, qui est représentant, n'est-ce pas, des Auberges du coeur.

M. Bourdeau: Exactement, exactement. Et je veux venir sur cette question des Auberges du coeur. La demande est fort simple, M. le Président, c'est 4,8 millions de dollars sur trois ans et 1,5 million pour du développement dans toutes les régions, étalés sur trois ans. La proposition que font Les Auberges du coeur, c'est qu'en 2006, bien, 1,6 million soit accordé, 3,2 en 2007, 4,7 en 2008, 1,5 million dans toutes les régions.

J'aimerais juste citer, M. le Président, au premier ministre ce qu'une de ses ministres a affirmé en entrevue, la semaine dernière, ministre de la Protection de la jeunesse, qui affirmait en entrevue, la semaine dernière, que ce serait bien dommage que Les Auberges du coeur ferment. Ce serait plus que dommage, M. le Président, ce serait catastrophique pour les jeunes qui n'ont pas de voix, pour ces jeunes qui souffrent en silence, pour ces jeunes qui parfois se retrouvent seuls puis que le seul lien d'appartenance qu'ils ont avec la société, c'est une auberge du coeur, c'est l'intervenant avec lequel ils travaillent. C'est la seule personne avec qui ils peuvent discuter puis avec qui ils peuvent tenter de trouver une solution pour s'en sortir.

Et ce n'est pas énorme, hein? Je veux dire, 1,6 million cette année, 3,2 l'autre année, 4,8 à terme, en récurrent, ce n'est pas quelque chose d'énorme pour sauver des jeunes de la détresse. Je propose au premier ministre, aujourd'hui, là... Contrairement à ce qu'on a fait dans les années passées, je vais y aller souvent avec des questions claires, courtes et précises, qu'on puisse échanger de façon claire, courte et précise.

Le Président (M. Simard): Alors, à vous la réponse, M. le premier ministre.

M. Charest: Merci. M. le Président, je vais répondre à la question. Vous me permettrez de réagir aux

remarques qu'a faites le député de Berthier sur la Stratégie d'action jeunesse. Nous, on en est très fiers, puis je veux réitérer, M. le Président, que la réaction des groupes jeunes a été positive; moi, je dirais même très positive. Dans l'ensemble, j'aurai rarement vu une réaction où, à peu près à 90 % de ce qu'on a mesuré, les gens étaient favorables. Je pourrais vous lire les titres de tous les communiqués qu'il y a ici pour essayer de vous en convaincre.

Mais le meilleur argument que je peux faire au député de Berthier, qui est de la région de Lanaudière, c'est la réaction des jeunes de sa région, de son comté. Dans le journal *L'Action*, le titre, c'est *Les jeunes applaudissent, Bourdeau critique*. Et l'article dit — c'est en date du 9 avril 2006, donc il y a un mois exactement: «Le Forum jeunesse Lanaudière se réjouit du contenu de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 dévoilée par le gouvernement du Québec», écrit-on dans une missive envoyée au journal.

Et je veux lui lire en particulier un passage parce que le député de Berthier a dit que ce n'était pas structurant. C'est le principal reproche qu'on nous fait. Et là je cite l'article des jeunes de sa région à lui. C'est ses jeunes à lui qui parlent. «Pour la présidente du Forum jeunesse Lanaudière, Jennifer Robillard, l'annonce gouvernementale permettra de venir en aide à plusieurs organismes jeunesse bénéficiant du Fonds régional d'investissement jeunesse — qu'on appelle par son acronyme, le FRIJ — pour la réalisation de projets à saveur locale, supralocale ou régionale. Il pourra aussi continuer à réaliser des actions jeunesse structurantes.»

Elle dit exactement le contraire de ce le député de Berthier dit. Ce n'est pas moi qui lui réponds, c'est les jeunes de chez lui qui lui disent que la Stratégie d'action jeunesse, elle est structurante. «C'est aussi avec joie que le Forum jeunesse Lanaudière reconnaît l'importance que le gouvernement du Québec accorde à l'engagement des jeunes de la région en finançant, au sein du Forum jeunesse, un agent de participation citoyenne. La ressource permettra...» Enfin, ça continue. Alors, en ce sens-là, je pense objectivement qu'elle a été bien reçue, la stratégie, parce qu'on a écouté puis parce qu'elle reflète aussi des priorités.

Juste pour qu'il n'y ait pas de mauvaise impression de laissée, je veux dire au député de Berthier que ce n'est pas vrai que j'ai claqué la porte du Sommet de la jeunesse. C'est faux. Je suis resté, puis je suis resté jusqu'à la fin. Et, pour ce qui est des prêts et bourses, encore faudrait-il rappeler au député que, sous le gouvernement du Parti québécois, ils ont coupé le Programme de prêts et bourses de 107 millions de dollars et que les coupures en éducation ont été assez importantes. Tiens, j'ai les chiffres ici, là. Juste pour vous le rappeler, le gouvernement du Parti québécois, entre 1995 et 1996, 1998, 1999, a coupé 1,8 milliard de dollars dans les crédits à l'éducation. Alors, nous, on a réinvesti, depuis l'élection du gouvernement, 1,6 milliard de dollars. Ça inclut une augmentation de 5,4 % des budgets dans le dernier budget de M. Audet. Alors, le bilan du Parti québécois sur neuf ans, ça a été 600 millions de dollars de plus en deux mandats, alors que, depuis trois ans, on a réinvesti 1,6 milliard de dollars. C'est donc dire qu'en termes de priorité, si on mesure les actions par rapport au discours, je pense que le portrait est très, très clair.

Pour ce qui est de votre suggestion d'avoir un fonds capitalisé, je veux vous rappeler qu'au moment où

vous avez fait le Fonds Jeunesse, qui était issu du sommet de 2000, justement, le gouvernement précédent n'avait jamais dit qu'il allait pérenniser le fonds. C'est un fonds temporaire qui avait été mis sur pied, avec un objectif de dépenser l'argent dans le fonds. Mais l'objectif, ce n'était pas de le rendre permanent. Donc, on a écouté avec beaucoup d'attention la représentation qui nous a été faite. Il y a d'autres groupes jeunes aussi qui nous ont demandé de créer un fonds permanent. Ça nous aurait amenés à taxer davantage si on avait utilisé la formule du gouvernement précédent, et ce n'était pas la volonté du gouvernement. On a donc répondu à l'appel qui nous avait été fait par les forums jeunesse régionaux, qui ont à peu près unanimement bien reçu la Politique jeunesse, et c'est un montant de 10 millions de dollars par année, donc 30 millions sur la durée de vie de la Stratégie jeunesse, qui va être disponible, et ça, ils ont accepté à peu près unanimement la décision du gouvernement. Idéalement, si on avait eu plus d'argent, oui, ça aurait été agréable de faire un fonds capitalisé. Il y a beaucoup de choses qu'on aimerait faire si on avait les fonds pour le faire, mais ce n'est pas malheureusement la réalité de tous les jours.

● (16 h 20) ●

Sur le Fonds des générations, je ne connais pas la position d'André Boisclair là-dessus ou de votre parti, vous aurez l'occasion de l'exprimer. Je ne sais pas si vous allez voter pour ou contre la loi. Mais, moi, ce que j'ai retenu, c'est que les jeunes du Parti québécois s'étaient joints aux autres jeunes de l'ADQ puis également du Parti libéral du Québec et d'autres jeunes pour demander qu'il y en ait un, fonds des générations, et j'avais compris que M. Boisclair avait proposé quelque chose de semblable. Alors, peut-être qu'il pourra nous éclairer là-dessus. Mais ça m'étonne que vous soyez opposé à ce qu'on met dans la loi. Si vous ne l'êtes pas, vous aurez l'occasion de le dire, mais, nous, en tout cas, on pense qu'il y a là-dedans une affaire qui nous permet d'innover et de s'attaquer au problème de la dette. Puis je vous rappelle qu'on est capables de le faire aujourd'hui parce qu'on a fait beaucoup. On a été très disciplinés dans les dépenses publiques depuis les trois dernières années. La moyenne d'augmentation des dépenses, la croissance sur trois ans a été de 3,7 % par année.

Je veux saluer également la présence de Jean Doré aujourd'hui que je retrouve. J'ai eu l'occasion de le croiser à quelques reprises depuis les 20 dernières années et j'ai toujours beaucoup apprécié l'occasion que j'ai eue de travailler avec lui, M. le Président. M. Doré se fait porte-parole pour des auberges du coeur qui s'occupent d'un groupe de jeunes qui sont également nommés dans la Stratégie d'action jeunesse, hein, des jeunes qui connaissent des difficultés somme toute assez graves, qui sont des jeunes qui, dans beaucoup de cas, ont fait l'expérience d'un passage dans un centre jeunesse du Québec, et ça, ça a fait l'objet d'une réflexion du gouvernement et ça s'est reflété, dans la Stratégie d'action jeunesse, à des endroits très précis.

J'ai eu l'occasion de parler du programme Qualification jeunes. L'objectif du programme, là, c'est d'aider les jeunes qui sont en centre jeunesse à faire la transition vers la vie adulte, et ça a été très bien reçu par tous ceux qui sont dans ce milieu-là. C'est 6 millions de dollars qu'on investit là-dedans et c'est un projet pilote qu'on rend permanent.

Il y a également les Chantiers jeunesse qui nous ont été proposés par les carrefours jeunesse-emploi. Les Chantiers jeunesse, ça vise les jeunes qui sont entre, quoi, 16, 17 ans, qui tombent entre deux chaises par rapport aux programmes qui sont disponibles, hein? Si on est adulte, on a accès à un certain nombre de programmes. Si on est jeune, on n'a pas accès à ces programmes-là. Et on a répondu à leur suggestion, c'est 10 millions de dollars, sur une période de trois ans, qui va être mis là-dedans, et ça, ça nous permet de rejoindre des jeunes qui ont des difficultés plus graves aussi, hein? C'est aussi des gens qui sont directement concernés par les mêmes personnes qui, dans beaucoup de cas, sont aux Auberges du coeur.

Le programme Solidarité jeunesse aussi est un bon programme qui a été continué. C'est 8 millions de dollars par année qui est mis là-dedans, et ça, ça va nous permettre de continuer.

Maintenant, dans le cas des Auberges du coeur, je sais qu'il y a une campagne de financement qui est en cours. D'ailleurs, j'en ai pris connaissance, j'ai vu comme vous les invitations qui ont été formulées par la campagne de publicité là-dessus. Et nous avons, depuis quelques années, également augmenté le financement pour les organismes d'hébergement communautaire jeunesse. Ça inclut les Auberges du coeur, mais ça inclut également d'autres groupes. C'était de 9 488 000 \$ il y a quelques années, c'est passé à 11 520 000 \$ cette année. 9 millions, c'était en 2001-2002, puis, au cours des trois dernières années, depuis qu'on est au gouvernement, l'augmentation a été de l'ordre de 17 %. C'est donc dire que la moyenne, pour 2005-2006, du financement sera d'environ 256 000 \$, et donc il y a eu une augmentation du financement.

Maintenant, je sais qu'il y a 27 auberges du coeur et qu'elles touchent très directement des jeunes qui connaissent de graves difficultés. Ce que je relève de très important dans les missions que se sont fixées Les Auberges du coeur, c'est qu'elles vont rejoindre des jeunes qui ne sont pas nécessairement portés à chercher de l'aide dans les mesures institutionnelles, que ce soient les centres jeunesse ou autrement. Je pense qu'il y a là-dedans quelque chose de très, très important, je le reconnais. Nous avons fait un effort supplémentaire en augmentant de 17 % le financement pour les organismes d'hébergement communautaire pour les jeunes. Je ne suis pas fermé à l'idée, M. le Président, qu'on poursuive cet effort-là. Je vais écouter attentivement les suggestions qui nous seront faites. On va le faire évidemment dans la mesure de nos moyens, mais je ne suis pas fermé à l'idée à ce qu'on puisse faire un effort supplémentaire. On va suivre ça de très près.

Le Président (M. Simard): M. le député de Berthier.

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. Le premier ministre du Québec connaît bien ce dossier, c'était une de ses principales revendications lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, en 2000. Plusieurs démarches ont été faites pour essayer de le convaincre. Il nous parlait de l'augmentation des budgets. Il faut quand même mettre les choses en perspective, M. le Président. Lorsque le gouvernement du Parti libéral est arrivé au pouvoir, on est parti d'un investissement de 9,9 millions à un investissement de 11 millions, mais au même moment on augmentait le nombre d'organismes, on passait de 40 à

45 auberges du coeur... pas auberges du coeur mais au niveau de l'hébergement communautaire jeunesse. Et, en 2005-2006, on a une augmentation encore, là, de 256 000 \$ pour le même nombre d'organismes et, lorsqu'on calcule grosso modo, là, je pense que c'est l'indexation normale, là, des budgets. Il faut mettre en perspective, là... Oui, le budget a augmenté, mais c'est parce qu'on a augmenté le nombre d'organismes.

Il faut aussi comprendre, le premier ministre nous parle que les jeunes, une certaine catégorie de jeunes, les jeunes qu'on retrouve à Solidarité jeunesse, qu'on va retrouver dans Alternative jeunesse, qu'on retrouve à la DPJ... Les jeunes que je vous parle, M. le Président, ce ne sont pas ces jeunes-là, ces jeunes qu'on ne retrouve plus dans ces institutions, qu'on ne retrouve plus dans ces groupes-là, qui, non, ne sont pas les mêmes jeunes qui se retrouvent aux Auberges du coeur, puis c'est des jeunes qui, avant même de pouvoir penser de faire un programme comme Solidarité jeunesse pour tenter de s'en sortir, de retourner à l'emploi, de retourner à l'école, bien ont d'autres problèmes beaucoup plus graves que ceux-là à régler avant même de pouvoir penser une seconde de pouvoir faire autre chose dans la vie que de se shooter de la drogue dans les veines. C'est ça, la réalité, M. le Président, des jeunes en difficulté, des jeunes en crise qui pour eux l'avenir, ça ne veut rien dire, qui pour eux, lorsqu'ils se voient dans 20 ans, ils ne se voient pas. Puis c'est ces jeunes-là que je vous parle, qui ne sont pas dans ces organismes-là.

De vouloir investir 4,8 millions de plus auprès de jeunes qui, oui, n'ont pas de voix... Non, on ne les entendra pas parler. Mais ces 4,8 millions de plus en trois ans auraient un effet réel sur ces jeunes-là, qui par la suite pourraient passer par des programmes comme Solidarité jeunesse, qui pourraient faire en sorte de se trouver un emploi, de retourner à l'école ou simplement de pouvoir voir un peu leur avenir d'une façon un peu plus positive qu'ils l'ont actuellement. Moi, j'invite le premier ministre à aller voir ces jeunes-là, à aller discuter avec eux pour voir comment ce n'est pas facile, la vie, comment eux ont des difficultés puis comment qu'ils voient leur avenir de façon très, très négative, et de faire en sorte que peut-être l'argent qui sera investi auprès de ces jeunes-là le soit de façon plus substantielle.

Je rappellerais: tout à l'heure, j'ai dit «50 %». Je me suis trompé, M. le Président, c'est 55 % des jeunes qui sont accueillis aux Auberges du coeur qui proviennent de la DPJ parce que le système les a échappés.

Puis, en plus de ça, M. le Président, lorsque je regarde les chiffres d'investissement dans d'autres types d'organismes où on aide des gens en difficulté, si on prend les centres jeunesse, par exemple, moyenne de financement actuel, montant moyen par lit d'investissement, pour les centres jeunesse, on met 75 000 \$ environ M. le Président; pour les centres pour femmes victimes de violence conjugale, 43 000 \$. Ça a été même un budget spécifique réservé, au ministère de la Santé et des Services sociaux. La demande des Auberges du coeur est simple, de faire la même chose qu'avec les centres pour femmes victimes de violence conjugale et de faire en sorte qu'on ait un budget réservé, qu'on ait un budget réel récurrent qui ferait en sorte de pouvoir aider ces jeunes-là à s'en sortir. Et ce n'est pas beaucoup. Et surtout, il faut que je le rappelle, la fondation, les gens de la fondation sont prêts à s'engager

à aller chercher encore plus d'argent dans la communauté justement pour compléter les besoins supplémentaires.

Mais là, si je comprends bien le premier ministre, c'est qu'il donne une fin de non-recevoir, disant: Je vous ai déjà donné de l'argent de plus. Je suis peut-être intéressé à voir la possibilité de... Mais ça, c'est facile à dire et c'est un discours qu'on entend depuis 2000 du premier ministre, comme: c'est important, Les Auberges du coeur. Oui, c'est important, il faut les financer adéquatement, etc. Moi, ce que je demande au premier ministre, c'est ici, là, en cette Chambre, de s'engager formellement à revoir de façon substantielle... et à répondre aux demandes des Auberges du coeur pour aider ces jeunes-là que, non, M. le premier ministre, on ne retrouve pas dans les organismes que vous avez nommés auparavant.

Le Président (M. Simard): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Il nous reste combien de temps? Je veux m'assurer que j'ai...

Le Président (M. Simard): Trois minutes pour vous.

M. Charest: On a trois minutes. Bon. Alors, je vais devoir aller vite. Alors, je veux préciser au député de Berthier, qui ne connaît peut-être pas mon histoire, que j'ai beaucoup travaillé avec ces jeunes-là, moi. J'ai pratiqué en droit pénal, en défense, pendant presque trois ans, j'ai travaillé à l'aide juridique, j'ai fait beaucoup de droit devant le Tribunal de la jeunesse, puis il m'est arrivé très souvent de travailler avec ces jeunes-là. Donc, ce n'est pas des situations qui me sont inconnues, loin de là. Puis, dans la consultation, j'ai participé à la consultation et j'ai eu l'occasion de visiter des centres jeunesse, alors je suis très sensible à la situation que vivent ces jeunes-là, et c'est ce qui explique pourquoi on a pris une vision vraiment horizontale de la situation de l'ensemble des jeunes du Québec, tout en se rappelant que la vaste majorité des jeunes vont bien. Dans le fond, notre vrai défi, c'est de tendre la main à ceux qui ont des difficultés, puis c'est encore plus vrai pour ceux qui ont des difficultés plus graves. Alors, là-dessus, on s'entend.

Il n'y a pas de doute sur notre volonté de venir en aide. On a augmenté le financement, oui, puis on l'a augmenté de 17 % sur les trois dernières années. Je suis content que vous le reconnaissiez parce que c'est quand même un effort dans un contexte budgétaire qui est très difficile. Et le programme Qualification jeunes vise ces jeunes-là aussi. C'est 6 millions de dollars quand même pour des jeunes qui sont également des jeunes qu'on peut retrouver, à un moment ou à un autre, dans Les Auberges du coeur. Alors ça, ça témoigne de notre volonté d'aider ces jeunes-là, puis les chantiers aussi.

Maintenant, ce que j'ai dit au député de Berthier, c'est que je ne suis pas fermé à l'idée qu'on puisse faire un effort supplémentaire, et on ne va pas exclure la possibilité qu'on puisse en faire davantage. Je vais être très attentif à la situation des Auberges du coeur, puis on verra si on ne peut pas, dans un avenir, faire un effort supplémentaire. Merci.

● (16 h 30) ●

Le Président (M. Simard): Très bien.

M. Bourdeau: Je veux juste terminer en disant deux petites choses, M. le Président. La première, c'est que ces jeunes-là, là, ils ne peuvent pas se rendre à des programmes comme Solidarité jeunesse. Puis je suis content que le premier ministre en parle, de Solidarité jeunesse, parce que souvent il cite mon chef, André Boisclair. Il peut le remercier, aujourd'hui, d'avoir pensé à mettre en place ce programme-là.

Mais aussi, M. le Président, c'est qu'il faut comprendre, là, M. le premier ministre, que les jeunes, ils ne peuvent pas se rendre à ces programmes-là, ils sont en détresse psychologique. Ce n'est pas les mêmes jeunes. Avant même de pouvoir penser de se rendre à un programme comme dans Solidarité jeunesse, ils ont d'autres problèmes à régler avant. Puis c'est beau de dire: On peut penser à vouloir s'engager dans... Regarde, c'est des discours qui sont très beaux mais qui ne donnent pas d'action concrète.

Est-ce que le premier ministre s'engage, cette année, là, cette année, à bonifier le financement des Auberges du coeur? Et, oui, il a augmenté le financement de 17 %, mais au même moment on augmentait de 5 % les organismes financés par le même budget. Est-ce que le premier ministre s'engage, cette année, à augmenter de façon substantielle le budget pour Les Auberges du coeur?

Le Président (M. Simard): En 10 secondes.

M. Charest: ha, ha, ha! C'est bien...

Le Président (M. Simard): Non, M. le premier ministre, on va passer maintenant au bloc suivant, et j'invite donc la partie ministérielle... On peut inviter tout de suite le député de Vanier, s'il le souhaite, à faire son cinq minutes.

M. Légaré: ...pas de problème.

Le Président (M. Simard): À la prochaine? Alors, j'invite maintenant la partie ministérielle. Le député de Roberval, je pense, posera la prochaine question.

M. Blackburn: Merci, M. le Président. D'ailleurs, mes salutations à M. le premier ministre et toute son équipe. Et je suis très fier de participer aux crédits relativement bien sûr au dossier jeunesse, qui occupe une place importante. Lorsque j'entendais le député de Berthier dans son introduction, la première préoccupation qu'il avait dans son introduction, c'était le calendrier de la Stratégie jeunesse. Donc, c'est d'admettre que la Stratégie jeunesse, qui a été lancée, bien sûr, il y a quelques semaines, par le premier ministre et l'adjoint parlementaire du premier ministre, le député de Hull, était une bonne stratégie jeunesse.

D'ailleurs, j'y ai participé, j'y étais et j'ai vu l'enthousiasme des jeunes qui étaient présents, et par la suite ça ne s'est pas démenti dans les régions du Québec. D'ailleurs, je rencontrais des jeunes, il n'y a pas plus tard qu'une quinzaine de jours, qui me disaient à quel point cette Stratégie jeunesse là rencontrait les objectifs et les questionnements de ces jeunes-là. Pour faire quoi? Pour mettre en place des structures, pour mettre en place des programmes, pour mettre en place des services, mettre en place des outils qui assurent à nos jeunes la possibilité de se prendre en main.

Et, lorsque j'entends le député de Berthier décrire un peu l'aspect sombre de la jeunesse, je suis inquiet, je suis inquiet parce qu'il envoie un mauvais message, il envoie un mauvais message aux jeunes qui nous écoutent aujourd'hui et aux jeunes qui vont avoir la chance de nous écouter et de lire les transcriptions de ces interventions. À mon avis, M. le Président, on se doit d'être en mesure, de par la fonction que nous occupons, d'envoyer un message positif, d'envoyer un message positif à la jeunesse qui nous écoute, et bien sûr que le message positif est accompagné de gestes concrets qui vont directement dans ce sens-là.

D'ailleurs, je suis assis dans le fauteuil du ministre de l'Éducation. C'est probablement pour ça que je suis inspiré pour parler de l'aide des professionnels qui ont été mis en place, 1 800 professionnels qui vont être engagés dans le monde de l'éducation pour venir en aide à des jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage. Je suis un père de quatre jeunes garçons, M. le Président. Je ne suis pas à l'abri de ça. Je ne suis pas à l'abri de ça. C'est peut-être un jour qu'on va avoir nous-mêmes besoin de ces services-là. Bien, c'est une préoccupation de notre gouvernement. Et, dans ce contexte-là, c'est une décision qui est extrêmement importante et qui permet d'avoir un outil supplémentaire à ces jeunes-là.

Je parlais, tout à l'heure, avec le député de Hull qui me disait d'ailleurs qu'il n'y a pas un jeune qui est laissé-pour-compte, pas un. D'ailleurs, dans la stratégie qui a été annoncée, j'ai eu l'occasion de vous parler des 1 800 spécialistes, mais il y a le vaste chantier d'accompagnement pour les 16-17. En prévention, 18-25, il y a deux parcours qui sont en place pour justement les aider. Les programmes d'engagement jeunesse, complémentarité des services. Donc, c'est là des gestes concrets, M. le Président, qui à mon sens vont directement dans le sens de la Stratégie jeunesse.

Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région

Vous savez, en campagne électorale, j'ai eu l'occasion de parler souvent d'une réalité qui touche directement la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est celle de l'exode des jeunes. On figure souvent cet exode-là de façon précise en disant qu'on perd l'équivalent d'un autobus scolaire par semaine de jeunes qui quittent la région, mais qui quittent la région pour se former, pour aller s'éduquer ou des fois pour travailler parce qu'ils ne trouvent pas les emplois nécessaires sur notre territoire. L'autre élément qui est pervers à cette situation, c'est que les jeunes ne reviennent pas nécessairement dans la région par la suite, et ça a un autre impact, M. le Président. L'autre impact qui vient nous toucher de plein front, c'est les parents de ces jeunes-là. Les parents de ces jeunes-là maintenant, lorsqu'ils arrivent à leur retraite, souvent quittent, eux aussi, la région pour aller retrouver leurs enfants puis leurs petits-enfants. Donc, on a un effet qui est assez pervers: on perd des jeunes qui sont formés, on perd des gens qui sont à leur retraite, donc qui ont la capacité de générer une activité économique importante dans la région, et ça a comme impact bien sûr de diminuer notre population active dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Et c'est pour ça que j'aimerais savoir, de la part du premier ministre, M. le Président, dans la Stratégie

jeunesse qui a été rendue publique, comme je le mentionnais, il y a quelques semaines, qui a été accueillie de façon très, très, très positive par l'ensemble des jeunes du Québec, j'aimerais savoir, dans cette Stratégie jeunesse, qu'est-ce qu'il y a de concret pour aider les régions à attirer les jeunes à revenir en région s'installer, travailler, prospérer et élever, eux aussi. leurs familles, comme nous le faisons dans chacune de nos régions, M. le Président.

M. Charest: Merci, M. le Président. Et je veux remercier le député de Roberval pour sa participation d'ailleurs aux consultations. J'ai eu l'occasion de voyager avec lui récemment dans son comté de Roberval, et on est allés à une école secondaire ensemble. Le directeur, M. Boily, nous a reçus. Je veux en parler parce qu'on a visité une école qui, sur le plan de l'alimentation, est exemplaire au Québec, et c'est l'école Cité du...

M. Blackburn: La Cité étudiante.

M. Charest: ...la Cité étudiante, qu'il est en train de me rappeler, Cité étudiante à Roberval, à peu près 1 200 étudiants, je pense, et une école impressionnante parce qu'ils ont mis en place, eux, il y a environ un peu plus d'un an, un programme pour enlever la malbouffe à l'école. Évidemment, je pense qu'ils avaient une certaine appréhension sur les résultats, c'est tout à fait normal — est-ce que ça allait fonctionner ou non? — et le résultat est absolument formidable, d'abord parce que les jeunes mangent davantage et prennent davantage leurs repas à l'école, utilisent le service de la cafétéria, la nourriture est meilleure, et en plus ils ont fait des économies, ils réussissent à rentabiliser davantage les services de cafétéria qu'à l'époque où ils servaient de la nourriture qui évidemment était moins bonne sur le plan de la nutrition. Alors, c'était très impressionnant de voir à quel point il y a des exemples d'entrepreneurship, je dirais, à l'intérieur du réseau scolaire, qui, sur une question comme la malbouffe, sont des exemples à suivre partout au Québec. Et je veux remercier à nouveau M. Boily qui nous a reçus, et la direction, et les profs, et les étudiants parce que c'est un exemple que j'espère pouvoir citer très souvent à travers le Québec.

Dans la consultation, M. le Président, toute la question des jeunes en région est revenue souvent et partout quand on s'est trouvés en région. Puis la grande question qu'on se posait était la suivante: Comment pouvons-nous nous assurer qu'un jeune qui veut rester en région puisse avoir le choix de rester en région? On l'a posée de façon très précise parce qu'il faut être conscient du fait que les jeunes veulent aussi aller faire des études ailleurs, ils veulent voyager, ils veulent sortir, c'est normal. Il ne s'agit pas de leur reprocher le fait qu'ils veulent voir le monde, mais, de façon très précise, on s'est posé la bonne question: Comment devons-nous aborder les jeunes qui, eux, veulent rester en région mais sont forcés d'aller ailleurs? Et les réponses ne sont pas évidentes. Je pense que tout le monde convient ici, là, que, si les réponses étaient évidentes, on les aurait trouvées il y a longtemps.

Il a fallu aller voir ce qui fonctionne dans certaines régions, explorer et parler à beaucoup d'intervenants pour chercher à trouver des bonnes réponses, et tout ça en toile de fond ou à l'enjeu démographique que nous vivons au Québec, en plus. Rappelons-nous qu'on a moins de jeunes

puis qu'on a un phénomène de vieillissement de population. Ça nous interpelle, surtout pour les régions. Une partie de la réponse, soit dit en passant, c'est de s'assurer que les collèges et les universités puissent continuer à jouer un rôle de moteur de développement économique dans les régions, une locomotive, et ça, on l'a fait. On a encouragé, entre autres, le développement des centres collégiaux de transfert de technologie, on l'a fait à Rouyn, on l'a fait également dans la région de Chaudière-Appalaches, on l'a fait ailleurs, et ça, ça fait partie de notre vision pour les jeunes en région.

L'autre, un exemple de ça touche très directement la région du Saguenay. J'étais avec le député de Roberval et la députée de Jonquière, ministre du Tourisme, pour faire une annonce très importante pour le cégep de Jonquière, pour leur programme d'art et...

● (16 h 40) ●

Une voix: ...

M. Charest: Pardon?

Une voix: ...

M. Charest: ...art et technologie des médias, ATM, qui a été très bien reçu et qui était attendu depuis très longtemps. Et pourquoi c'est important pour une région comme le Saguenay? Bien, parce que ça attire des jeunes qui sont de partout au Québec. La preuve, c'est que, si vous demandez à une personne qui travaille, aujourd'hui, dans les médias à quel endroit elle est formée, il y a de très bonnes chances qu'on vous réponde qu'elle a été formée à Jonquière. Et c'est une annonce qu'on a faite d'ailleurs avec la présidente de l'association étudiante, et j'en étais très heureux parce que c'était attendu depuis très longtemps. Alors, dans notre vision à nous, pour les gens dans la région, les collèges et les universités continuent de jouer un rôle très important en termes de locomotive de développement économique et pour le développement tout court.

Mais il y a d'autres mesures aussi qu'on a voulu encourager. Je pense, entre autres, au crédit d'impôt pour les jeunes diplômés et également les stages en milieu de travail. Et, lors du discours sur le budget, celui qui vient de livrer le ministre des Finances, il a annoncé que le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail allait dorénavant être permanent, que d'autres modalités ont été annoncées aussi pour ce crédit, notamment la bonification du plafond hebdomadaire de la dépense admissible, ce qui signifie, en termes nets, une augmentation de 20 % de la valeur du crédit. Et les modalités du crédit d'impôt remboursable pour les nouveaux diplômés qui travaillent dans les régions ressources éloignées ont également été modifiées pour inciter les jeunes diplômés à s'installer dans des régions pour une période plus longue. Et je vous rappelle que ça permet à un jeune de bénéficier d'un crédit d'impôt qui peut atteindre jusqu'à 8 000 \$ par année, échelonné sur plusieurs années.

Ça a été un succès à un point tel que le journal *Le Devoir*, le 20 avril dernier, écrivait un papier qui, à sa première page, je dois dire, sur la page frontispice, en plus... Ça m'a beaucoup étonné parce qu'ils annonçaient une très bonne nouvelle: *47 millions pour ramener de nouveaux diplômés en région - 10 % sont revenus de ville après avoir empoché l'argent*, malheureusement. C'est

peut-être un pourcentage trop élevé. Et, dans le papier en question, on nous dit ceci: «Au Regroupement Action Jeunesse du Saguenay—Lac-Saint-Jean — justement chez le député de Roberval — une des six régions ressources éloignées visées par la mesure gouvernementale, on se montre très enthousiaste.» Entre guillemets: «C'est un argument de vente majeur pour que les jeunes viennent dans notre région. Une somme de 8 000 \$, c'est important" — fermez les guillemets — a affirmé Mathieu Gravel, porte-parole du Regroupement Action Jeunesse.»

«Afin de favoriser l'établissement des jeunes dans la région, cet organisme a élaboré une stratégie appelée MigrAction. Dans ce cadre, il fait la promotion du crédit d'impôt notamment auprès de la population étudiante.»

Alors, vous voyez, M. le Président, une mesure, là, très, très concrète que notre gouvernement a mise de l'avant pour les jeunes en région, qui marche puis qui donne de très bons résultats. Dans *Le Journal de Québec* du 22 avril, on dit aussi: *9 000 nouveaux diplômés ont empoché 8 000 \$ pour travailler en région.* Ça, c'est une bonne nouvelle. Ça nous rappelle quoi? Ça nous rappelle qu'il ne faut pas être fataliste en politique. Ce n'est pas vrai que c'est un phénomène qu'on ne peut pas empêcher. On peut poser des gestes qui nous permettent d'attirer les jeunes en région puis on l'a fait avec ce crédit d'impôt là qui a été un très beau succès.

Mais il y a plus que ça, il y a également le Défi entrepreneuriat jeunesse dans lequel on a investi 21 millions de dollars au mois de février 2004 et qu'on a prolongé dans la Stratégie d'action jeunesse avec un réinvestissement supplémentaire de 17 millions de dollars de 2006 à 2009. C'est un des beaux succès jeunesse de notre gouvernement, et je félicite ceux qui ont travaillé là-dessus, M. le Président, parce que ça nous a permis de vraiment faire des gains très importants. Ça nous permet d'engager 12 agents de sensibilisation d'entrepreneuriat jeunesse, sept agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif, et ça aussi, ça contribue davantage à garder les jeunes en région.

L'autre programme que j'ai trouvé brillant — c'est peut-être simple, hein, ces idées-là, mais ça marche — c'est le programme Place aux jeunes. Place aux jeunes fait quoi, dans le fond? C'est des jeunes qui identifient des jeunes qui sont issus de leur région, qui les ramènent dans leur région et qui leur font une session de formation, d'information, de sensibilisation pour les ramener dans leur région d'origine, puis ça marche, ça fonctionne. La contribution en faveur des activités de Place aux jeunes, là, c'est plus de 7 millions de dollars pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009. C'est une augmentation de 48 % du budget, dans la Stratégie d'action jeunesse, qu'on a faite pour le programme Place aux jeunes.

Et, dans la Stratégie d'action jeunesse, je vous rappelle qu'il y a 70 agents de migration dans le cadre de Place aux jeunes-Desjardins, parce que c'est fait en collaboration avec Desjardins, qui vont travailler dans les MRC les plus touchées ou préoccupées par l'exode des jeunes — ça, c'est plusieurs régions du Québec — trois agents de liaison à l'extérieur, dans les grandes villes, qui vont les appuyer pour lutter contre l'exode et influencer la migration des jeunes qualifiés dans l'ensemble des régions du Québec. Alors ça, ça fait partie des mesures qu'on a mises sur pied, qu'on a annoncées dans la stratégie, qui fonctionnent bien puis qui ont un impact mesurable.

Combien de fois il vous est arrivé, M. le Président, vous, d'ouvrir le journal, là — vous avez déjà été ministre dans un gouvernement — puis de voir, à la première page du journal *Le Devoir*, un titre, puis un papier, aussi encourageant que celui-là, qui dit que le programme du gouvernement est tellement bon, ça a été un tel succès que ça a dépassé les prévisions en termes de coûts à l'État parce qu'il y a plus de jeunes que prévu, dans les régions du Québec, qui ont pris avantage du programme? Moi, ça ne m'est pas arrivé souvent. Ça m'est arrivé souvent d'avoir des succès, je pense...

Une voix: ...

M. Charest: Pardon, M. le Président? Avez-vous dit quelque chose? Je n'ai pas entendu.

Une voix: ...

M. Charest: Merci, M. le Président. Il me semblait que j'avais... entendu. Bon. Alors, j'étais en train de dire qu'il m'est arrivé souvent d'avoir des succès, M. le Président, ce à quoi vous hochez de la tête, et que, dans ce cas-ci, ça m'a fait beaucoup plaisir, le 20 avril dernier, de voir mon journal *Le Devoir* parce que je me suis dit: Tiens, voilà une oeuvre utile que de rappeler le succès de ce programme-là. Mais il y a plus que ça, la stratégie propose également 30 millions de dollars pour les fonds régionaux d'investissement jeunesse. C'est dans toutes les régions du Québec, ça. Ça permet aux forums régionaux de continuer à travailler, puis encourager, puis appuyer des projets.

Le Président (M. Simard): Merci, M. le premier ministre. J'invite maintenant le député de Berthier à poursuivre. Ce bloc de 20 minutes n'est pas terminé, n'est-ce pas?

Une voix: ...

Le Président (M. Simard): Il reste cinq minutes, donc vous pouvez poser une autre question.

Une voix: ...

Le Président (M. Simard): Pardon. C'est votre bloc. Excusez-moi. C'est le député de Montmorency qui m'avait... Je m'excuse, j'étais légèrement distrait et on me cachait votre charmant visage, M. le député de Montmorency.

M. Bernier: J'imagine, M. le Président, que vous étiez distrait par les succès du premier ministre que vous étiez en train de faire l'élaboration.

Le Président (M. Simard): Probablement.

Programmes d'aide découlant de la Stratégie d'action jeunesse

M. Bernier: Probablement. Donc, je veux vous saluer, M. le Président, malgré cette courte escapade du temps qu'il nous reste et celui des collègues députés qui sont ici et les gens du secrétariat. Bien sûr, c'est intéressant,

cet après-midi, d'avoir l'occasion de pouvoir discuter sur la Stratégie jeunesse parce que ce qui est intéressant également, c'est qu'on a des jeunes députés qui sont ici, et on en a plusieurs, de toutes les formations politiques, qui siègent ici, à l'Assemblée nationale, et c'est fort intéressant de voir l'implication des jeunes dans le monde de la politique, et ça, je veux le saluer parce que c'est important, cette préoccupation au niveau de la politique, que ce soit au niveau provincial, municipal ou fédéral, parce que les jeunes, à ce moment-là, prennent en main... Ils participent à leur avenir, à leur devenir sur le plan de la société, sur le plan de la communauté.

Je veux saluer également le premier ministre bien sûr et son implication au niveau de la jeunesse, et son adjoint parlementaire, député de Hull, parce que c'est fort intéressant de voir qu'un premier ministre s'intéresse particulièrement à tous les dossiers en ce qui regarde la jeunesse. Donc, malgré l'excellent travail fait par ses ministres, donc le premier ministre a toujours une vision jeunesse dans toutes les politiques qui sont déposées, et ça, je veux le saluer et c'est important de le mentionner, parce qu'en plus des responsabilités qu'il a comme premier ministre il a à s'occuper comme ministre responsable au niveau de la jeunesse.

Aujourd'hui, dans notre société, il y a un changement profond de culture en ce qui regarde nos jeunes versus l'entrepreneuriat. Les jeunes, aujourd'hui, obtiennent des diplômes universitaires, obtiennent des diplômes collégiaux, obtiennent des diplômes au niveau formation professionnelle, et ces jeunes-là regardent toute une possibilité face à eux bien sûr de travailler dans des entreprises déjà existantes et de participer au développement économique de ces entreprises-là, mais ils regardent également la possibilité d'eux-mêmes partir en affaires, et ça, dans toutes les régions du Québec. On voit une économie, en ce qui regarde la petite et la moyenne entreprise, qui est fort importante et qui suscite — tout à l'heure, le premier ministre a élaboré en ce qui regarde les jeunes qui demeurent dans les régions — certainement un des moyens fort intéressants, et cette politique d'action jeunesse, liée au programme au niveau du démarrage d'entreprises ou liée, si on veut, à la participation des jeunes dans ce milieu...

Nul n'est besoin de mentionner qu'il y a une ouverture maintenant des jeunes et sur le plan national et international. Donc, il n'y en a plus, de limite. Il n'y en a plus, de limite. Les jeunes, voilà peut-être 35, 40 ans, regardaient, et c'était beaucoup plus limité, mais, aujourd'hui, il n'y en a plus, de limite, au niveau des jeunes. Donc, il faut s'assurer que ces jeunes-là sont capables, et ils ont tout l'aspect novateur, l'aspect création qu'ils possèdent pour être capables d'amener le Québec dans des dimensions entrepreneuriales incroyables.

Donc, moi, sur ça, M. le premier ministre, j'aimerais connaître, au niveau de notre politique d'action jeunesse — parce que c'est notre Stratégie d'action jeunesse au niveau du Québec, maintenant — quels sont les différents programmes pour permettre à ces jeunes-là de s'accomplir, de devenir... et de créer un Québec économiquement plus fort.

● (16 h 50) ●

Le Président (M. Simard): La question ouvre à une vaste réponse, M. le premier ministre, mais vous devrez faire ça en 1 min 30 s. Je connais votre esprit de synthèse, vous y arriverez.

M. Charest: ha, ha, ha! Permettez-moi de rendre hommage à M. Riverin qui m'accompagne aujourd'hui, qui a été un des artisans de ce Défi entrepreneuriat jeunesse qu'on a lancé au mois de février 2004, qui est un grand succès. J'ai déjà mentionné qu'on a réinvesti: il y avait 21 millions, on ajoute 17 millions de dollars. L'idée derrière ça, c'est de créer une culture d'entrepreneuriat au Québec — c'est ça, l'idée derrière ça — et de le faire via les écoles à tous les niveaux. On a 75 agents de sensibilisation sur le terrain, ça en fait un par deux MRC. Il y a 11 agents de promotion de l'entrepreneuriat, on a rejoint 40 000 jeunes, 2 500 entrepreneurs.

Il y a une série d'initiatives là-dedans. Je vous en mentionne quelques-unes: entre autres, l'ajout de 25 nouvelles écoles microentreprises environnementales. Ça existe depuis quelques années. Si vous avez l'occasion de voir ça dans les écoles, c'est fantastique comme effet chez les jeunes. Mais en plus ça touche la question du développement durable. Il y a le Rendez-vous entrepreneurial de la Francophonie qui a été créé, l'ajout de 70 nouveaux clubs d'entrepreneurs étudiants, dont 34 dans les centres de formation professionnelle. Vous voyez le lien qu'on fait entre les deux, là. On est allés dans les centres de formation professionnelle parce qu'un jeune qui reçoit une formation professionnelle est tout à fait désigné, tout à fait la bonne personne à qui on doit parler pour l'inviter à considérer l'entrepreneuriat comme choix, et je pense à la participation de 230 000 personnes au Concours québécois en entrepreneuriat.

Il y a toute une série de mesures là-dedans qui ont été de très, très beaux succès, et je remercie le député pour sa question, le député de Montmorency-Orléans, parce que c'est effectivement une des choses au Québec qu'on doit développer, cette culture de l'entrepreneuriat qui malheureusement nous a fait défaut, hein? Même avec la création de Québec inc., on se serait attendus à ce qu'on ait une percée majeure. Malheureusement, quand on remonte, là, dans le temps, jusqu'en 1984, à aujourd'hui puis on compare le rythme de création d'entreprises au Québec par rapport à la moyenne canadienne, on est en deçà. C'est donc dire qu'on n'a peut-être pas pris assez de temps pour développer cette culture chez nos jeunes, et là, bien, le défi vise exactement ça.

Hier, je lisais une lettre de Paul-Arthur Fortin dans le journal — je pense que c'était *Le Soleil* — en réaction au livre écrit récemment par Alain Dubuc, où il prenait la peine de préciser auprès de M. Dubuc qu'il fallait aussi aller sur le terrain pour créer de la richesse au Québec. Il soulignait en particulier ce programme comme étant un succès. J'en étais très fier. M. Fortin, c'est le père de l'entrepreneuriat au Québec. On le reconnaît comme tel. Il a été associé au développement de ce programme-là, et c'est un très beau succès.

Le Président (M. Simard): Merci, M. le premier ministre. J'invite maintenant le député de Vanier à poser sa première question cet après-midi.

Diminution de la présence des garçons au cégep et à l'université

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, d'abord, M. le premier ministre, les gens qui vous accompagnent et collègues, bonjour, mes salutations. Évidemment,

plusieurs choix de questions, plusieurs choix de sujets m'étaient donnés aujourd'hui. Peut-être que ma question portera sur le décrochage scolaire, mais peut-être plus spécifiquement sur la présence des garçons sur les bancs d'école, qui évidemment est en chute libre. Alors, régulièrement, on revient sur ça, le décrochage scolaire. Régulièrement, on entend les intervenants de l'enseignement se questionner sur cette problématique. J'ai un article du *Devoir* ici du 30 avril 2006 qui disait: *Cégeps et universités: où sont passés les garçons?* Évidemment, on visite beaucoup d'écoles, j'ai des amis qui sont enseignants et puis, à force de poser plusieurs questions, cette problématique-là revient assez régulièrement dans les sujets de conversation.

J'ai parcouru les écrits du gouvernement sur ces questions et je suis demeuré un peu sur ma faim. J'espérais y lire, comprendre, voir une vision du premier ministre sur cette question-là. Rien sur ce phénomène de décroissance qui est assez inquiétant et marqué du nombre de garçons dans les établissements, évidemment qui est en chute... je ne dirais pas chute libre, mais on voit une tendance. J'ai quelques chiffres ici au niveau collégial: bon, une baisse de 43 % ici, là — on voit le chiffre — de présence des garçons, même dans des secteurs très techniques où souvent on voyait une présence des garçons qui était élevée. Ce chiffre tombe à 40 %. Dans les universités, maîtrise, on voit 46 %. Est-ce que c'est des chiffres qui sont alarmistes? Est-ce qu'il faut être alarmiste? Non. Est-ce que c'est une situation qui est préoccupante? Oui. Dans certaines facultés où on voit deux femmes pour un garçon, est-ce que ça, c'est alarmiste, préoccupant? Oui.

J'aimerais savoir évidemment du premier ministre sa vision sur ce problème-là. Est-ce qu'il est conscient évidemment qu'à chaque fois qu'un garçon décroche de l'école, peu importe son niveau de scolarité, peu importe l'endroit, évidemment c'est un danger pour lui, c'est un danger pour son entourage? Je veux avoir la stratégie personnelle au premier ministre sur ce dossier-là, qu'est-ce qu'on fait pour intéresser les garçons.

Puis je reviens sur la statistique parce que c'est une statistique que j'ai vraiment resté un peu surpris, le niveau technique. Avant ça, on voyait, là, dans ces secteurs-là, que la présence des garçons était très élevée. Maintenant, on voit qu'il y a une problématique. Alors, j'aimerais entendre le premier ministre sur ce phénomène-là qui est, comme je me répète encore, pas alarmiste, mais je crois que c'est une situation qui est préoccupante pour les garçons du Québec ici.

Le Président (M. Simard): M. le premier ministre, pendant que vous regardez vos notes, je me permets de saluer un ancien collègue de l'Assemblée nationale, le député Élie Fallu, qui est parmi nous cet après-midi.

M. Charest: Merci, M. le Président. Le député de Vanier pose une question qui interpelle beaucoup de gens. Et, moi, j'ai le même réflexe que vous, si j'ai bien compris, quand je croise des personnes dans le milieu de l'éducation, systématiquement je leur pose la question partout. Même quand je suis à l'extérieur, on interroge les gens à l'extérieur du Québec sur ce phénomène-là qui est inquiétant, qui est préoccupant, le fait que les garçons semblent moins bien réussir que les filles et que ça se reflète

évidemment dans leur participation puis dans leur niveau de réussite scolaire.

Je ne sais pas si, vous, on vous a donné une réponse absolue, mais, moi, j'ai posé la question très, très, très souvent puis je peux vous dire qu'il n'y a pas de réponse faite sur mesure, là, il n'y a personne qui est capable de nous dire: Ah! c'est pour telle raison ou telle raison. On reconnaît généralement qu'il y a beaucoup de facteurs qui entrent en ligne de compte, évidemment. On parle d'une façon, d'une méthode d'apprentissage qui est différente, une façon d'aborder différemment l'enseignement, la présence d'hommes ou de femmes dans l'enseignement, les familles reconstituées, l'absence de modèles masculins, enfin la liste, elle est longue, longue, longue, qu'on évoque à chaque fois que j'ai des échanges, moi, avec des professeurs. D'ailleurs, chez nous, c'est un sujet qui est souvent discuté, mon épouse est orthopédagogue de formation. Vous disiez que vous connaissiez des gens dans le réseau, alors, évidemment, chez nous aussi, on en a beaucoup parlé.

Moi, j'ai eu l'occasion, dans une autre vie, de participer à la mise sur pied d'un programme qui s'appelait École avant tout au niveau fédéral, qui avait été lancé en 1990. C'est 300 millions de dollars qui avaient été mis là-dedans justement pour contrer le phénomène du décrochage scolaire. C'était en 1990. J'en garde un bon souvenir parce qu'on avait fait beaucoup de consultations avec les autres paliers de gouvernement, l'éducation étant de compétence québécoise. J'avais eu l'occasion de travailler avec M. Ryan là-dessus, puis on avait fait ça dans le respect des compétences, évidemment. Mais l'objectif, c'était justement de commencer à faire davantage pour rejoindre tous ces jeunes, en particulier les garçons, qui semblent être en plus grand nombre.

Ce que je peux vous donner comme réponse, là, c'est qu'on a agi sur plusieurs fronts. Je vais vous en nommer, là, et vous verrez qu'on n'a pas abordé ça comme étant un enjeu non plus où les jeunes garçons sont homogènes. D'abord, on ajoute 1 h 30 min d'enseignement au niveau primaire, et ça, ça va nous permettre d'avoir davantage de temps pour enseigner. On va ajouter le nombre de spécialistes dans le réseau de l'éducation pour leur venir en aide, 1 800. C'est 120 millions de dollars de plus que nous allons investir pour venir en aide aux enfants puis aux parents. Ce n'est pas rien, là, c'est un montant très important.

● (17 heures) ●

Malheureusement, le gouvernement précédent, dans son exercice du déficit zéro, avait mis à la retraite 1 200 spécialistes, et, aujourd'hui, je pense que tout le monde reconnaît que c'était une erreur de le faire, alors que, justement pour les garçons dont vous parlez, ces gens-là sont sur la première ligne. Ils sont orthopédagogues, ils sont là pour venir en aide à ces jeunes-là. Alors, on va en engager 1 800 de plus justement pour leur venir en aide.

Il y a également un changement dans le parcours scolaire qui est majeur et qui n'a pas été beaucoup discuté, qui a été bien reçu dans le réseau scolaire, en passant, et qui évidemment va affecter les garçons, puis la mesure va nous permettre de diversifier le parcours scolaire au deuxième cycle du secondaire. Donc, on parle de secondaire III. Il y a un nouveau parcours qui va être axé sur l'emploi, qui va commencer en septembre 2007. Ça va permettre aux jeunes de choisir une formation qui sera préparatoire au

marché du travail, qui sera d'une durée de trois ans, ou encore une formation qui sera d'un an et qui mènera à l'exercice d'un métier qui sera semi-spécialisé. On va donc permettre à ces jeunes-là...

Il y en a pour qui le parcours scolaire standard n'est pas le bon choix, et je pense que ce que ce parcours-là fait d'intelligent, là, c'est de reconnaître qu'il y a des jeunes pour qui le programme standard, ce n'est pas fait pour eux, ce n'est pas fait sur mesure pour ces jeunes-là, et qu'il faut répondre à leurs besoins plutôt que de les marginaliser. Alors, c'est un changement qui est très important, et on pense que ça va nous permettre d'aller rechercher beaucoup de jeunes, en particulier des jeunes garçons qui autrement ne se reconnaissent pas actuellement dans le système scolaire.

Le Président (M. Simard): Je suis obligé de vous interrompre parce qu'on a dépassé un peu la période. Mais peut-être voulez-vous conclure par...

M. Charest: Oui. Bien, merci de me le rappeler, puis je vais...

Le Président (M. Simard): ...peut-être parler du programme Agir autrement, au secondaire, par exemple.

M. Charest: Il y a également le parcours de formation générale qui va offrir des opportunités aux jeunes d'entreprendre une démarche d'orientation professionnelle et de réaliser des activités concrètes parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui ont besoin de toucher et de voir, et ça aussi, c'est une réponse à tout ça.

Je vous rappelle que la Stratégie d'action jeunesse a été bien reçue par un groupe qui a fait beaucoup sur la question de l'abandon scolaire. C'est un groupe de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, qui ont fait preuve de beaucoup de leadership sur cette question-là. J'ai eu l'occasion de croiser des leaders de ce groupe-là récemment quand on faisait l'annonce au cégep de Jonquière. L'acronyme, c'est le CREPAS. Mais c'en est un, des groupes qui accueillent favorablement les orientations du gouvernement suite à la Stratégie d'action jeunesse, en raison des mesures que je viens d'énumérer.

Le Président (M. Simard): Alors, voilà. Ce cinq minutes est devenu huit minutes, mais c'était intéressant. Vous avez parfaitement raison pour le CREPAS, c'est un groupe remarquable qui a atteint ses objectifs. Les taux de décrochage au Saguenay—Lac-Saint-Jean sont beaucoup plus faibles qu'ailleurs, et c'est directement lié à l'action de ce groupe, à la concertation de ce milieu.

M. le député de Berthier, à vous pour le dernier bloc avant que nous passions au vote.

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. Justement prendre la balle au bond, il existe maintenant un groupe similaire dans Lanaudière, le CREVALE, qui a pris exemple sur ce qui se passe au Lac-Saint-Jean, parce que, vous savez, dans Lanaudière, on a des taux de décrochage élevés, surtout dans le nord, dans le comté de mon collègue député de Rousseau, ou bien dans le mien, ou celui du député de Joliette. On a un genre d'organisme qui existe comme celui qui existe au Lac-Saint-Jean.

J'aimerais ça revenir sur deux petites choses, M. le Président. Tout à l'heure, le député de Roberval disait que je ne devrais pas avoir de discours négatif. Je dirais, M. le Président, qu'il ne faut pas non plus être jovialiste. Il y a des réalités au Québec, il y a des jeunes en difficulté, il y a des jeunes qui vivent de la détresse psychologique, il y a des jeunes en situation de décrochage. Il ne faut pas avoir la tête dans le sable. Il faut le regarder de façon claire, et je pense que, ça, le premier ministre en conviendra avec moi, et je pense qu'il peut regarder de façon... Il le fait, plutôt. Il regarde de façon claire cette réalité.

Mais, si je comprends la réaction du premier ministre, tout à l'heure, par rapport aux Auberges du coeur, c'est que, non, il n'y aura pas de financement supplémentaire. On peut peut-être regarder la possibilité de s'engager, mais prendre une action claire aujourd'hui, ce n'est pas une volonté du gouvernement, et j'en prends acte, aujourd'hui, dans l'étude des crédits.

Mesures favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires à l'école

J'aimerais amener le premier ministre sur un autre sujet, un sujet dont j'ai parlé aujourd'hui, à la période des questions, le programme... Mais malheureusement 45 minutes, c'est trop court, il m'a manqué un peu de temps pour discuter un peu plus longuement avec le ministre de l'Éducation sur le dossier de la malbouffe. Dans le dossier de la malbouffe, le gouvernement a fait quelques actions, a fait une campagne de promotion avec un petit bonhomme bleu, Vasy. Je ne sais pas si ça a réellement eu un impact, à part celui de faire rire beaucoup de jeunes, au Québec, sur le bonhomme bleu et faire rire nous-mêmes, les parlementaires, à savoir qui du gouvernement était le petit bonhomme bleu. À part ça, je connais peu l'impact...

Une voix: ...

M. Bourdeau: Je crois que c'est le député de Hull, qu'on me dit, qu'on me souffle à l'oreille. Je connais peu l'impact que ça a eu réellement sur les jeunes.

La semaine passée, on a appris, dans ce dossier-là de la malbouffe, qu'aux États-Unis le tiers des États ont décidé de mettre en place une réglementation pour sortir la malbouffe. On a appris que justement les boissons gazeuses allaient être interdites dans plusieurs écoles aux États-Unis. Souvent, le premier ministre et le ministre de l'Éducation sortent comme argumentation que, si on sort la malbouffe, bien les jeunes vont aller plus aux patates frites, au stand de patates frites. Je pense que le premier ministre, tout à l'heure, parlait d'une école au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans le comté du député de Roberval, et force est de constater que la réalité n'est pas la même.

Je pense qu'a priori on peut penser ça, on peut penser que, si on sort la malbouffe de l'école, les jeunes vont suivre la malbouffe à l'extérieur et aller dans le stand de patates frites à côté de l'école. Sauf que force est de constater, et plusieurs reportages nous l'ont démontré au cours des dernières semaines, l'exemple du premier ministre dans le comté du député de Roberval, l'exemple de la CSDM où la malbouffe n'est plus dans l'école, où

les jeunes au contraire, contrairement à ce qu'on peut penser a priori, ne sortent pas de l'école mais restent encore plus dans l'école parce que c'est rendu que c'est populaire, le bar à salades, les crudités etc. De bien se nourrir, c'est populaire.

Ma question est fort simple: Pourquoi faire juste une politique-cadre qui n'aura aucun interdit, aucune reddition de comptes et aucun financement dans cette politique-cadre? En fin de compte, on va dire aux commissions scolaires: Bien, essayez donc d'enlever la malbouffe. Pourquoi que le premier ministre ne passe pas une politique... plutôt le ministre de l'Éducation, parce qu'encore là cette politique-cadre n'avait peut-être pas d'affaire à se retrouver plus dans la Stratégie jeunesse mais aurait dû être une politique directement du ministère de l'Éducation. Pourquoi que le ministre de l'Éducation ne passe pas une politique qui ferait en sorte, à la négociation des prochains contrats, dans chaque école, avec les concessionnaires, bien que la malbouffe soit complètement interdite?

C'est 75 % des Québécois et des Québécoises, M. le Président, qui sont d'accord avec cette décision-là. Pour une fois, et je l'ai dit un peu à la blague à la période de questions, pour une fois est-ce que le premier ministre pourrait aller dans le sens de la population puis interdire complètement la malbouffe dans les écoles? Ce serait un dossier réglé, et je pense que les parents du Québec et les étudiants et les étudiantes du Québec le remercieraient de cette décision qui serait à la fois logique et qui irait dans le sens de ce que la population veut.

● (17 h 10) ●

M. Charest: Merci. C'est une question qui a retenu beaucoup l'attention et ça touche de très près, je pense, la vie quotidienne. Évidemment, ça la touche de très près, il s'agit de s'alimenter. Je pense qu'il y a probablement une différence de vision entre vous et nous sur la façon d'aborder des enjeux comme ça, d'abord parce qu'on a consulté sur la question de la malbouffe puis on a écouté les gens qui sont dans le réseau, qui nous ont fait un certain nombre de recommandations. Et je vous rappelle que la Cité étudiante de Roberval, que j'ai visitée, et d'autres écoles... Il y en a une, école dans la région de Québec, qui s'appelle l'école Rochebelle. Ils n'ont pas attendu une politique du gouvernement pour agir. Ils ont fait la démonstration, ils en sont la preuve, que tu n'as pas besoin d'une politique-cadre du gouvernement du Québec pour bouger sur un enjeu comme celui-là. Et, en agissant comme ça, ils nous rappellent une chose aussi qu'il faut garder à l'esprit au point de départ, c'est que la première responsabilité à invoquer, c'est une responsabilité individuelle. L'État ne peut pas se substituer à chaque individu qui prend une décision sur la façon de s'alimenter.

Deuxième groupe qu'on doit interpeller, qui sont responsables, ce sont les parents, qui, eux, ont la responsabilité, en élevant leurs enfants, de leur transmettre de saines habitudes alimentaires. Encore là, il y a une limite à ce que l'État peut faire pour se substituer à un enfant ou aux parents, puis il faut leur rappeler leurs responsabilités. Alors, une fois qu'on constate ou qu'on se rappelle cette réalité, on l'aborde comment? Bien là, le bon sens nous amène à proposer une approche qui va favoriser l'adhésion, et l'approche que nous avons donc mise sur la table, c'est une approche qui va nous permettre d'aller chercher l'adhésion des profs, l'adhésion des cadres dans une école,

et du personnel de soutien, et des étudiants. C'est incontournable. Si on veut réussir une politique comme celle-là, il faut commencer au bon endroit en parlant aux bonnes personnes. Et donc on a proposé une politique-cadre puis on est en plein dans cette démarche-là, ce qui va nous permettre, aux commissions scolaires, qui ont très bien réagi, soit dit en passant, à la politique...

Tout le monde veut qu'on enlève la malbouffe dans les écoles, puis on va le faire, on va le faire, sauf qu'on va le faire de façon à ce qu'on puisse atteindre de bons résultats et que tout le monde puisse adhérer à cette idée qu'il faut mieux s'alimenter. D'ailleurs, je relève, dans les réactions à notre politique, que le directeur de l'école Rochebelle, un nommé M. Guy Dumais, disait, et je cite: «Le gouvernement ne doit pas imposer un virage radical. Il faut nous laisser de la marge de manoeuvre.» Fin de la citation. Puis, lui, il l'a fait sans qu'il y ait de politique-cadre. Puis, M. Joly, à la Cité étudiante, à Roberval, l'a fait, il n'a pas attendu après le gouvernement du Québec, puis c'est un très grand succès. Alors, nous, on va faire la politique-cadre, mais je conviens qu'une fois que la politique-cadre va être mise en place, nous, on veut des résultats, et que, si on me faisait la démonstration, moi, que des mesures coercitives étaient nécessaires, bien on verra, à ce moment-là, si on doit le faire. Moi, je n'exclurais pas ça, mais je veux qu'on commence au bon endroit en travaillant avec ceux et celles qui sont interpellés par cette nouvelle politique.

M. Bourdeau: Si je comprends bien, M. le Président, c'est le dernier bloc qu'il me reste.

Le Président (M. Simard): Oui. C'est votre dernière intervention, jusqu'à et vingt.

M. Bourdeau: Combien de temps? Jusqu'à et vingt? 10 minutes encore? 15 minutes?

Ce que je veux dire, M. le Président, à ce sujet-là, c'est que, lorsqu'on nous parle d'une vision différente où, eux, ils se mettent en apôtres de la liberté de choix, la liberté des gens et de la personne, je pense qu'aux États-Unis c'est des champions de cette philosophie de liberté individuelle, et eux-mêmes ont décidé de dire: Non, c'est assez. Ce que je comprends mal du premier ministre, c'est que 75 % sont d'accord. Quand 82 % des gens ne sont pas d'accord, on va de l'avant, mais, quand 75 % sont d'accord, on n'y va pas. Le résultat est positif dans plusieurs écoles au Québec, il y a plusieurs reportages qui ont été faits là-dessus, où des écoles, de façon coercitive, ont dit: D'un jour au lendemain, on a enlevé la malbouffe, et, non, les étudiants ne sont pas sortis de l'école; au contraire, ils sont rentrés plus souvent à l'école, dîner sur l'heure du midi. Je pense que c'est quelque chose qui pourrait être fait facilement, qui pourrait être fait par le gouvernement. Mais là le gouvernement a décidé de faire une politique-cadre avec aucun interdit, aucun moyen d'action réel et aucun financement.

**Contrat accordé à Mme Nathaly Riverin,
de la Chaire d'entrepreneuriat
Rogers—J.-A.-Bombardier**

J'aimerais amener le premier ministre sur un contrat qui a été donné. Je me pose la question. Je ne sais pas si c'est une erreur qu'il y a, mais je trouve ça assez spécial

et assez préoccupant. Dans les crédits de l'an passé, nous avions une étude qui avait été commandée par le gouvernement, qui se nommait Réalisation d'une étude statistique portant sur l'entrepreneuriat chez les 18 à 35 ans du Québec à partir des données du Global Entrepreneurship Monitor. Cette étude vise à mieux comprendre la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique au moyen d'une analyse empirique du phénomène entrepreneurial dans divers pays et sur plusieurs années. Ça a été demandé à une chercheure de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers—J.-A.-Bombardier, des HEC, Montréal, un montant de 20 000 \$ l'an passé, et, cette année, je retrouve la même chose dans les crédits.

Est-ce qu'on peut m'expliquer comment ça que... Est-ce que l'étude a coûté 40 000 \$ ou c'est une erreur?

M. Charest: Une étude annuelle qui se faisait. C'est une coïncidence que vous le souleviez, parce qu'on l'avait remarqué effectivement en préparant les crédits, que ce contrat-là revenait, et il revient parce que c'est une étude qui va se faire en comparant le Défi entrepreneuriat jeunesse, que nous avons lancé au mois de février 2004, avec ce qui se fait ailleurs. C'est donc dire que c'est une étude qui va se prolonger sur plusieurs années. C'est pour cette raison-là que vous retrouvez le même contrat cette année, probablement l'an prochain, on peut vous annoncer. Puis j'ai le rapport qui vous est disponible, soit dit en passant. Il est ici. C'est donc dire que le rapport est disponible si vous voulez le consulter ou en prendre connaissance. On peut vous le remettre.

Le Président (M. Simard): ...à le faire parvenir aux membres de la commission, M. le premier ministre?

M. Charest: Oui. On fera parvenir donc, M. le Président, une copie du rapport à tous les membres de la commission.

Le Président (M. Simard): Très bien.

M. Charest: Très bien. Et j'allais ajouter qu'à moins d'indication contraire on va avoir le même rapport l'an prochain. Vous allez donc retrouver, dans les crédits de l'an prochain... Attendez-vous à trouver le même contrat qui va se répéter.

Le Président (M. Simard): Mais pas le même rapport.

M. Charest: Non, pas le même rapport. Ha, ha, ha!

Le Président (M. Simard): M. le député de Berthier.

Entrepreneuriat québécois

M. Bourdeau: Oui. Peut-être parler aussi au niveau de l'entrepreneurship. Par le fait même, je vais souligner la présence, parce que j'ai oublié de le faire tout à l'heure, de la présidente du Conseil permanent de la jeunesse. Bonjour, Mme la présidente. Excusez-moi. Je pense que, moi et M. le premier ministre, on a peut-être oublié, tout à l'heure, de souligner sa présence. On leur dit bonjour.

M. Charest: Oui. Vous avez tout à fait raison. Sophie Paquet est avec nous. Elle est présidente du Conseil permanent de la jeunesse, et je veux la remercier de sa présence. Le conseil se porte bien. Je n'ai pas eu l'occasion de présenter les gens qui m'accompagnent. Vous voyez que pour les crédits on déplace beaucoup de monde pour vous... s'assurer que les réponses sont disponibles. On ne fait pas exprès, mais c'est parce qu'on veut avoir les réponses le plus rapidement possible.

À ma droite, Catherine Ferembach est avec nous. Elle est au Secrétariat à la jeunesse.

Le Président (M. Simard): ...premier ministre.

M. Charest: Oui, connue auprès de monsieur... Ah! je ne savais pas que vous vous connaissiez.

Le Président (M. Simard): Nous avons travaillé ensemble pendant plusieurs années, avec bonheur d'ailleurs.

M. Charest: Ah bon! Ah bon!

Le Président (M. Simard): Vous en avez hérité après une excellente formation dans le Bas-Richelieu et à Montréal.

M. Charest: Ah bon! Je n'étais pas informé de ça, M. le Président.

Le Président (M. Simard): Vous allez vous méfier, dorénavant.

M. Charest: Non, non, c'est correct.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Et, à ma gauche, Isabelle Jean, qui est de mon bureau, et évidemment il y a plein de gens qui nous accompagnent aujourd'hui, M. le Président. Je les remercie d'être ici.

M. Bourdeau: M. le Président, je vais continuer. Pas que votre histoire personnelle n'est pas intéressante, mais j'ai quelques questions encore à poser au premier ministre.

Au niveau de l'entrepreneurship, vous avez parlé du Défi de l'entrepreneurship. Il faut quand même rappeler qu'il s'agissait d'une décennie de l'entrepreneurship. Je m'en souviens, la première année que j'ai fait les crédits avec vous, j'ai discuté du fait qu'on avait changé la page couverture du même document, pratiquement, en changeant un peu... Mais là n'est pas la question aujourd'hui.

Je pense qu'il est clair qu'au Québec, et tout le monde... Et je pense qu'on doit féliciter aussi des gens comme Richard Desjardins, président du Réseau des carrefours jeunesse-emploi, pour les initiatives qu'ils mettent en place justement pour favoriser cette idée d'entrepreneurship au Québec. Mais, contrairement à ce que le premier ministre dit, je lui demande de se référer à la Fondation canadienne d'entrepreneurship jeunesse. Le Québec est premier au niveau de l'entrepreneurship jeunesse au Canada, et j'ai été très surpris d'apprendre ça, et on m'a montré des chiffres lors d'une annonce dans le comté de Joliette. C'est très surprenant, mais, oui, les jeunes, au Québec,

les jeunes Québécois et Québécoises sont premiers au niveau de l'entrepreneuriat et aussi, entre autres, encore plus au niveau des fonds, des capitaux disponibles dans plusieurs régions du Québec. Il y a des régions qui se démarquent très, très, très bien. Entre autres, chez nous, on se démarque très bien, au niveau des fonds disponibles, avec des fonds comme le Fonds LaPrade ou d'autres fonds qui sont là pour aider les jeunes entrepreneurs.

M. Charest: M. le Président, bienvenue, et je vous remercie de reconnaître le travail qu'on fait. J'apprécie le fait que le député de Berthier, aux crédits, nous remercie pour le travail qu'on fait au niveau des jeunes entrepreneurs, M. le Président. C'est tout à son honneur de nous féliciter pour ce travail-là. Et je m'en remets à M. Riverin, entre autres, qui a été un des architectes de ce programme-là, Défi entrepreneuriat jeunesse. Et, si l'entrepreneuriat, c'est bon pour le privé puis pour partir une entreprise, j'insiste toujours pour rappeler que, des entrepreneurs, il y en a dans tous les domaines d'activité. Il y en a au gouvernement et il y en a dans l'enseignement des entrepreneurs, ils sont dans la fonction publique, et c'est des gens qui ont des valeurs d'autonomie, d'initiative, qui mordent dans la vie, et il y en a chez nous aussi, puis ça me fait plaisir de les saluer parce que dans le fond c'est ce qu'on souhaite pour toutes les sociétés, d'avoir des entrepreneurs qui ont le goût de faire des choses et de se créer un emploi puis, en le faisant, d'en créer pour d'autres. Alors ça, ça me paraît très encourageant.

Le Président (M. Simard): Pour la fin du bloc, puis-je demander peut-être au député de Berthier de poser sa dernière question?

Sommes allouées au Conseil pour l'unité canadienne

M. Bourdeau: M. le Président, à toutes les années, j'ai dû revenir sur ce sujet qui pour moi est problématique, même si le premier ministre dit faire ça dans un sens positif. C'est la subvention donnée pour le Conseil pour l'unité canadienne. Encore une fois cette année, on voit un 10 000 \$ qui est donné. L'an passé, M. le Président, le premier ministre me parlait que c'était pour des stages pour les jeunes pour aller à Ottawa, etc. Je me suis renseigné et j'ai des jeunes qui m'ont écrit par courriel, me disant que ce stage était beaucoup plus une façon de tenter de faire vibrer la fibre patriotique canadienne que vraiment faire un stage d'apprentissage et d'échange entre les gens de différentes provinces. Ils ont même eu à chanter le Ô Canada lors du stage, et des choses comme ça. Je veux dire, c'est assez spécial. Et on leur a démontré comment le Canada était un beau et grand pays.

Moi, je veux savoir, M. le Président: Est-ce que le premier ministre va redonner encore 10 000 \$, l'an prochain, pour le Conseil de l'unité canadienne tout en sachant que le premier ministre du Canada, M. Harper, a annoncé qu'il ne financerait plus, lui, le Conseil pour l'unité canadienne? ● (17 h 20) ●

M. Charest: M. le Président, est-ce qu'on peut revenir brièvement sur la question de l'entrepreneuriat, juste parce qu'on m'a donné des chiffres?

Le Président (M. Simard): Très rapidement.

M. Charest: On dit que, par rapport au portrait de l'entrepreneuriat...

Le Président (M. Simard): Je pense qu'ils ne s'objecteront pas.

Entrepreneuriat québécois (suite)

M. Charest: Non? Ils ne s'objecteront pas? Merci. Par rapport au portrait de l'entrepreneuriat dressé dans la phase préliminaire de notre projet, on dénote une amélioration des intentions de créer une entreprise, dans la population en général, de 8,5 %, 13 % au niveau de 2003 à 2004, et ce taux positionne le Québec dans la moyenne canadienne. C'est peut-être les chiffres que vous avez vus, de 12 %. Et on dit que la croissance des intentions est plus importante dans le groupe des jeunes de 18 à 35 ans. C'est probablement ce que vous avez relevé. En 2002, c'était 7,1 % des 18-24 et 13,3 % des 25 à 34 qui formulaient des intentions de créer... tandis que ce taux atteint 18,2 % pour ces deux groupes d'âge en 2004. C'est pratiquement le double. Alors, c'est donc dire qu'effectivement la stratégie, je pense, a fonctionné.

Sommes allouées au Conseil pour l'unité canadienne (suite)

Pour ce qui est du programme Échanges Canada, c'est un programme qui est très connu, où les jeunes peuvent aller à Ottawa, et ils ont effectivement une occasion de se familiariser avec leur pays puis de rencontrer des jeunes de partout ailleurs, et la contribution qu'on fait permet de subventionner ou de réduire le coût par étudiant. Ils y vont volontairement, et chanter Ô Canada, à ce que je sache, ce n'est pas encore un crime.

Une voix: Non.

M. Charest: Non. Mais c'est quand même bizarre que vous reprochiez à des jeunes Canadiens de chanter l'hymne national de leur pays. Ça paraît drôle. Mais ce n'est peut-être pas surprenant parce que votre programme à vous pour les jeunes, c'était Parlons de souveraineté à l'école. La présidente du Parti québécois, Mme Monique Richard, est mentionnée dans le document comme étant une des personnes du Conseil de la souveraineté qui ont fait la promotion de ce document-là. Si ça, c'est votre choix à vous, de programmer, essayer de tenter de programmer des jeunes dans les CPE du Québec, les garderies... Le document propose... Il y a même des activités pour les jeunes dans les garderies pour les initier... Moi, je pense que ce n'est pas ce qu'on doit faire, mais enfin chacun a son point de vue.

Le Président (M. Simard): M. le député de Trois-Rivières, pour le dernier petit bloc de sept minutes.

M. Gabias: ...terminer sur une belle note. D'abord, remercier le premier ministre de l'importance qu'il accorde aux jeunes et remercier tous les gens qui sont avec lui aujourd'hui, qui viennent défendre les crédits qui ont rapport à la jeunesse, remercier également le député de Hull qui a mené une consultation, il faut le dire, extraordinaire. Il est venu en Mauricie. Le premier ministre

est venu également en Mauricie à l'occasion de cette consultation. Il fallait voir l'ensemble des jeunes qui y ont participé, de tous horizons, des jeunes qui réussissent, qui ont le goût de réussir, d'autres qui ont des difficultés, et l'écoute du premier ministre et l'écoute du député de Hull, également assisté d'une personne qui n'a pas ménagé son temps, Mme Florence Thivierge, a certainement fait en sorte que nous avons une stratégie jeunesse qui correspond à la jeunesse du Québec.

Actions entreprises en matière de prévention du suicide

Je voudrais maintenant amener le premier ministre sur un sujet qui est fort important. Au Québec, 1 178 suicides par année, ça représente 24 suicides par semaine. M. le Président, c'est trois par jour. Trois par jour, c'est énorme. Et, malgré la bonne volonté des citoyens du Québec... Et je prends à témoin deux organismes de ma circonscription, d'abord le Centre prévention suicide des Deux Rives, qui font un travail magnifique depuis 1984. Depuis 1984 que des gens, à l'intérieur de cet organisme communautaire, écoutent des jeunes et des personnes moins jeunes qui ont des idées suicidaires et qui tentent de les amener dans de meilleurs sentiments.

Également, je dois souligner un autre organisme qui est tout récent, L'Accalmie, qui est un organisme communautaire qui reçoit des personnes de 18 ans et plus qui sont en crise suicidaire. Et j'ai eu, moi, à travailler dans ce dossier en aidant Mme Solange Guimond, qui est une des initiatrices de cette maison qui reçoit ces gens depuis quelques semaines, qui, elle, a eu le très grand malheur de perdre son fils, et qui a donné du temps, et qui a reçu une écoute extraordinaire de la part de l'agence de la santé, sa présidente, Mme Michèle Laroche, pour en arriver à cette ressource.

Maintenant, M. le Président, on sait que le suicide est une des principales causes de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans, et ça a été évoqué lors du passage du premier ministre en Mauricie. La Stratégie jeunesse en tient compte, et j'aimerais que le premier ministre puisse dire à ces jeunes qui sont en difficulté qu'il y a de l'aide pour eux et qu'on a pensé à eux.

Le Président (M. Simard): M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, je veux remercier le député de Trois-Rivières pour la contribution qu'il a faite dans l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse. Il était avec nous quand on a fait la consultation en Mauricie. C'est d'ailleurs la première des consultations, j'étais présent, et cette question du suicide, je me rappelle très bien, a été évoquée dans nos échanges. Et ça nous rappelle à quel point il y a là un drame au Québec, un drame qui s'explique difficilement. Encore là, c'est un autre enjeu sur lequel on n'a pas toujours des réponses très claires. Dieu sait, si c'était le cas, ça nous permettrait d'agir avec encore plus d'efficacité, et tout le monde s'entend, dans le réseau de la santé — ici, d'ailleurs, ce n'est pas un enjeu qui nous divise — à quel point il y a là une très grande préoccupation de la société québécoise, d'autant plus que les victimes sont en majorité des hommes, et des

hommes qui sont jeunes. Donc, ça nous interpelle directement. C'est une des principales causes de mortalité chez les jeunes, je pense que M. le député Gabias vient de le dire, entre 15 et 29 ans, au Québec.

Alors, dans la Stratégie d'action jeunesse, et on a travaillé beaucoup avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, je vous rappelle d'ailleurs que le ministère a lancé un plan d'action en santé mentale. La santé mentale a longtemps été le parent pauvre du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Nous, on s'est dit, en arrivant: On va en faire une priorité également. Et le plan de santé mentale évoque évidemment l'enjeu. Mais, dans le cas de la Stratégie d'action jeunesse, on fait une politique qui me semble prometteuse, c'est de déployer des réseaux de sentinelles. Les réseaux de sentinelles, c'est des gens qui vont travailler dans les écoles, dans les milieux où se trouvent les jeunes pour identifier et former d'autres personnes qui seront mieux préparées et mieux outillées pour identifier des jeunes qui sont à risque, et c'est 2,4 millions de dollars qu'on va mettre là-dedans, puis je fonde beaucoup d'espoir là-dessus. Je pense que c'est une façon novatrice de contrer le problème et j'espère qu'on va continuer à travailler beaucoup sur cette question-là pour diminuer... D'ailleurs, les chiffres ont diminué, dans la dernière année, du nombre de suicides, mais c'est encore très élevé, comme le député de Trois-Rivières vient de nous en faire la démonstration.

Adoption des crédits

Le Président (M. Simard): Merci, M. le premier ministre. Cela met fin à notre période d'échange, et nous devons maintenant nous consacrer à l'adoption des crédits. Est-ce que le programme 5, Jeunesse, du Conseil exécutif est adopté?

M. Bourdeau: Sur division.

Des voix: Adopté.

Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. Simard): Sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2006-2007... Est-ce que ces crédits sont adoptés?

M. Bourdeau: Sur division.

Jeunesse (suite)

Documents déposés

Le Président (M. Simard): Sur division. Alors, je dépose les cahiers de renseignements que nous avons reçus du Conseil exécutif et je remercie les participants, les membres de la commission, le critique de l'opposition, le critique de l'ADQ, les députés membres de la commission et vous, M. le premier ministre et responsable du dossier jeunesse. Je pense que cet échange a été apprécié par tout le monde. J'ajourne nos travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 29)